

PRIX : 20 FRANCS

A

REVUE DE LA FRANCE LIBRE

OCTOBRE 1947



NOUVELLE SÉRIE N° 1



- ★ Pièces détachées d'origine.
- ★ Réparations garanties.
- ★ Rapidité et qualité de main-d'œuvre.

ALIF & C^{IE}

CONCESSIONNAIRES

25, RUE DES BOULETS - PARIS

Tél : ROquette 43-82



A. HALPHEN-E. MEYER FILS

241, RUE ST-HONORÉ - PARIS TÉL. : OPÉRA 39-38

JOAILLERIE

ORFÈVRENERIE



CURIOSITÉS

OBJETS D'ART

ACHAT - ÉCHANGE - VENTE
NEUF - OCCASION

CRÉATION - TRANSFORMATION DE BIJOUX
ARGENTERIE ANCIENNE ET MODERNE

BAPTÊME - MARIAGE

Pierre - Emile et Michel MEYER seront heureux de recevoir chez eux leurs camarades F.F.L.
et les informer qu'ils leur feront des conditions spéciales

SOMMAIRE

LE POINT DU 1 ^{er} SEMESTRE 1947 par le Général de LARMINAT	1
LA SITUATION INTERNATIONALE par Jean MASSIP	3
LE CONVOI DES GÉANTS par le Capitaine de Frégate J. ARNOLD	5
LES GRANDES FIGURES DE LA FRANCE LIBRE	
le Général LELONG	7
le Lieutenant Paul-André METZ	8
le lieutenant MICHELIER	9
ÉCHOS DE NOS SECTIONS	9
LE COURRIER DES AMICALES	15
INFORMATIONS F. F. L.	15
PENSIONS DE GUERRE	18
LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR	21
LE CARNET DE L'ASSOCIATION	24
PÉCULE F. F. L.	28
NOS PETITES ANNONCES	29

« LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE », EDITEE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

REDACTION-ADMINISTRATION : 12, Rond-Point des Champs-Élysées, — PARIS (8^e) — Téléphone : ELYSEES 90-85, 90-86, 90-87, 77-14
Adresse télégraphique : FREEFRENCH-PARIS — C.C.P. PARIS 5.126-45

LE POINT DU PREMIER SEMESTRE 1947

par le Général de LARMINAT



Les résultats de notre activité du premier semestre sont maintenant à peu près complètement dépouillés ; le Comité de Direction estime nécessaire d'informer nos adhérents des lignes principales qui s'en dégagent, et d'orienter l'activité de nos Sections en fonction des besoins qui se sont révélés.

PLAN SOCIAL

Ce semestre a été une période d'intense activité sur ce plan. Nous avons à faire face aux tâches essentielles suivantes :

1° Allouer des secours immédiats en argent et nature (layettes, vêtements, etc...), de plus en plus pressants et nombreux, car cet hiver a été dur. Ceci nous a demandé un effort financier, mais aussi un effort de personnel, aucune allocation ne pouvant être faite sans un minimum d'enquête.

Près de 2.000 personnes ou familles ont été ainsi aidées substantiellement au cours du premier semestre par les soins du Siège Central ;

2° Mettre au point notre service des allocations destiné à venir en aide aux pensionnés disposant de ressources insuffisantes, le jour où le régime des allocations de guerre cesserait. Cette cessation était attendue de trois mois en trois mois, elle est devenue effective pour toutes les catégories le 1^{er} juillet.

Conformément à la motion n° 3 prise par l'Assemblée Générale, ces allocations ne devaient pas être accordées automatiquement, mais correspondre à des besoins reconnus et suivis. D'où nécessité d'enquêtes délicates, dispersées, demandant un personnel nombreux, qualifié, actif, et des frais importants.

Ces enquêtes ne sont pas terminées, mais elles ont été conduites par le service d'entraide, guidé par la Commission de tutelle, dans des conditions telles que les allocations à verser au cours du deuxième semestre seront payées en temps utile. Ces allocations intéressent environ 2.000 familles ou individus.

Notre service administratif des Pensions était prêt dès le 1^{er} avril à effectuer les paiements sur

ordre du Comité. C'est ainsi que les pensionnés de la Marine Marchande s'étant vu supprimer les allocations de guerre à compter du 1^{er} janvier, nous avons pu leur venir en aide dès le premier semestre.

Examinant la situation des pensionnés des grades les moins élevés, le Comité a estimé que les délégations ou pensions qui leur étaient allouées ne correspondaient pas à un minimum vital décent, et décidé de les amener à l'équivalence du traitement accordé pour le grade d'aspirant. Ceci est entré en vigueur pour compter du 1^{er} janvier, et reste valable jusqu'à enquête et décision de la Commission de tutelle.

Le total des dépenses effectuées au titre de l'entraide et des allocations au cours du premier semestre s'est élevé à 8 millions. La dépense envisagée pour le deuxième semestre est nettement supérieure ;

3° Continuer et développer l'action de notre service de reclassement, en une période de difficultés économiques croissantes.

Au cours de ces six mois, 2.000 candidats ont été pourvus d'un emploi.

De nombreuses autres activités se rattachent encore au plan social : bourses scolaires, visite et aide aux blessés, envois en sanatorium, colonies de vacances, etc...

Le Comité désire que chacun de nos adhérents comprenne bien que cet effort d'entraide est la raison d'être primordiale de notre Association, qu'il n'est pas accidentel mais doit se maintenir sinon s'intensifier, et que le devoir de tous est de s'ingénier à rechercher les ressources qui permettront de le soutenir.

LA REVUE

La preuve a été faite au cours de ce premier semestre que la Revue ne pouvait pas être commercialisée, c'est-à-dire couvrir ses frais par ses recettes propres, ou tout au moins ne laisser à la charge de l'Association qu'un déficit modéré correspondant au service de propagande qu'elle lui rendait.

Pour arriver à ce résultat, il aurait fallu que le chiffre des abonnés atteignit 8 à 10.000. Or, il n'a pas dépassé le chiffre de 5.000, dont 3.200 membres de l'Association seulement.

Le Comité a donc décidé d'arrêter les frais et de rechercher une formule moins onéreuse et qui en même temps assure une meilleure et plus régulière liaison avec nos adhérents.

Il s'est arrêté à la formule d'un cahier mensuel édité sous une forme beaucoup plus modeste, qui sera servi à tous nos membres ayant versé leur cotisation, et naturellement à nos abonnés s'ils ne demandent pas le remboursement de la fraction non servie de l'abonnement à la Revue ancienne formule. Nous nous excusons auprès de nos abonnés de cette transformation, nous sommes sûrs qu'ils comprendront une mesure à laquelle nous amène le souci de ne pas compromettre le service des charges sociales qui est notre premier devoir, et nous les remercions de l'appui qu'ils nous ont apporté.

Sous sa forme plus modeste, notre Revue mensuelle présentera à ses lecteurs trois sujets d'intérêt :

- le bulletin de liaison de l'Association ;
- une rubrique « Entretien du Souvenir de la France Libre » ;
- des articles d'intérêt général.

Jusqu'au 1^{er} janvier 1948, elle sera servie à tous nos membres inscrits — après le 1^{er} janvier, aux seuls membres ayant payé leur cotisation 1947 — sans préjudice des abonnés, bien entendu.

**

LE PROBLEME DES RESSOURCES

Il est très nécessaire que nos membres et nos sections réalisent pleinement la nature et l'étendue de ce que la communauté française libre attend d'eux.

Le Comité Directeur est allé de l'avant aussi vite et efficacement qu'il a pu. Par son activité propre, il a réuni des concours puissants et ainsi assuré à l'Association un fonds de démarrage et un fonds de réserve. Ce sont là des positions très importantes, comme celles que conquiert une forte et hardie avant-garde. Mais ce ne sont pas les avant-gardes qui gagnent les batailles, ce sont les gros bataillons. Nos gros bataillons, ce sont nos sections locales, et si elles s'endormaient sur la sécurité momentanée procurée par l'avant-

garde, si elles ne marchaient pas au canon avec vigueur et cohésion, au coude à coude, elles signifieraient la condamnation de notre Association, c'est-à-dire la condamnation à la misère des veuves, orphelins, vieux parents, mutilés, sans travail, que nous avons charge de soutenir et aider, la renonciation à tout culte du souvenir, à tout entretien du précieux lien moral qui s'est noué entre nous au cours des années de lutte.

Je sais que nos sections et leurs membres ne veulent pas cela. Mais je sais aussi que certains ne se rendent pas toujours un compte exact de l'ampleur et de la continuité de l'effort que requiert le maintien efficace de la communauté française libre. Je sais encore que parfois ceux qui agissent cèdent à l'attrait de se fixer des buts particularistes.

Aux premiers, je dirai simplement que les recettes attendues cette année de nos sections, et spécialement des sections d'outre-mer et de l'étranger, n'atteindront que la moitié de ce qui était escompté — et que cela n'est pas sain — et que la réduction des ressources de chacun n'excuse rien, car cette réduction sévit bien plus cruellement au foyer des vieux parents et des veuves, des orphelins, des mutilés, des sans travail.

Aux seconds, aux particularistes, à ceux qui, ayant recueilli des fonds, voudraient les employer sur place, je proposerai les thèmes de réflexion suivants :

— Les Français libres sont peu nombreux (24.000 membres inscrits actuellement) et dispersés dans le monde entier. Concevez-vous qu'ils aient quelque chance de maintenir leur communauté et pourvoir aux besoins qui en relèvent sans une discipline et une action concertée et dirigée, dont leur conduite pendant la guerre donne le modèle ?

— Le raisonnement qui consiste à trop s'en remettre au Comité Directeur du soin de parer aux besoins ne vaut plus rien. Comme il a été déjà dit, le Comité Directeur est au bout de son effort sur ce plan là, il doit être relayé par les Sections.

— Si ces particularismes se généralisaient nous arriverions, à la limite du système, à des floraisons brillantes sur une tige desséchée ne nourrissant plus les rameaux principaux. Et c'est ainsi que nous pourrions avoir ici et là dans le monde des sections florissantes devenues un peu trop strictement « locales » et vivantes pour elles-mêmes, alors qu'à Paris le Siège Central, étiolé et exsangue, ne pourrait plus remplir ses missions de bases, c'est-à-dire celles qui intéressent l'ensemble de la communauté.

Nous comprenons très bien que nos sections locales ont leurs besoins propres ; ceux-ci ont été définis par le règlement et nous sommes prêts à examiner toutes les demandes et suggestions. Nous leur demandons, amicalement mais avec

insistance, de bien considérer les répercussions graves qu'auraient l'abus et l'extension du particularisme financier, et de se plier de bonne grâce aux règles que nous impose l'étendue de nos charges d'ordre social, règles qui n'excluent nullement de tenir compte des cas particuliers qui nous sont présentés.

**

Je dois encore ici faire appel au bon esprit de tous pour que les cotisations soient versées régulièrement. Actuellement le nombre des cotisations versées atteint environ le quart de nos adhérents, pour l'exercice 1947. C'est très insuffisant et il est certain que la grande part des abstentions ou des retards a comme raison la négligence et non une impossibilité matérielle.

La parution d'un Bulletin mensuel servi à tous nos adhérents cotisants resserrera le lien et améliorera le versement des cotisations. Cette amélioration est de nécessité et d'urgence, que chacun le comprenne.

**

Certes, il s'est passé beaucoup d'autres choses dans la vie de l'Association au cours de ce premier semestre. Le Comité a seulement voulu mettre sous les yeux de tous nos membres une sorte de bilan provisoire des postes qui intéressent le plus directement la vie et l'avenir de cette Association qu'ils ont créée pour prolonger dans la paix une communauté forgée au feu des jours d'épreuve et de risque, et qu'ils ont à cœur de maintenir à hauteur des objectifs qu'ils se sont fixés.

LA SITUATION INTERNATIONALE

par Jean MASSIP

Il y a plus de deux ans — cela se passait au début du mois d'août 1945 — Hiroshima et Nagasaki volaient en éclat sous le choc de deux bombes atomiques. Le Japon capitula aussitôt et la deuxième guerre mondiale prit fin.

D'un bout à l'autre de la planète, ce fut, parmi les peuples victorieux et chez les neutres, de même d'ailleurs que chez certains ex-ennemis, un immense soupir de soulagement. Suspendue pendant six longues années, la vie normale allait enfin reprendre. Les Alliés dont l'étroite coopération avait forcé la victoire allaient, dans l'amitié scellée sur les champs de bataille, bâtir la paix selon les principes de la Charte de l'Atlantique. Le monde, délivré de la peur, allait entreprendre de relever ses ruines dans une atmosphère de sécurité...

Ainsi rêvaient, avec la conscience de mériter de tels lendemains, ceux qu'un patriotisme pur de tout alliage avaient

Le Comité est persuadé qu'en intéressant ainsi le plus directement possible chacun des Français libres à la vie de l'Association, il obtiendra de l'ensemble plus de cohésion et d'efficacité. De tout temps, les Français ont un besoin de comprendre pour bien faire, les Français Libres ont cette caractéristique à un très haut point, et ils ont prouvé en 1940 qu'ils puisaient dans une vue claire et précise des choses des motifs d'action, et non d'abandon.

Tout au long de son Histoire, la France Libre a su, grâce à son chef le Général de Gaulle, grâce au dévouement de tous, rester égale à la mission de salut national qu'elle s'était fixée. Aujourd'hui que cette mission est remplie, les Français Libres sauront assumer les tâches plus modestes, mais sacrées, que leur lèguent leurs morts, que réclame d'eux la grandeur même de l'œuvre réalisée. Le Comité est certain de rencontrer l'adhésion de tous quand il fait appel à leur dévouement et leur esprit d'union.

1 pl. Bureau

maintenus dans le combat. Mais leur rêve fut de courte durée. L'union des grands alliés, forgée par le danger commun, se mua progressivement en discorde. Au « chacun pour tous » de la guerre fit place le « chacun pour soi » de l'après-guerre. Les conférences succédèrent aux conférences. Mais on n'en vit point sortir la paix. A peine une liquidation partielle de la guerre qui laisse irrésolu le problème central de la paix et la création d'une seconde Société des Nations baptisée Organisation des Nations Unies qui a déjà révélé son impuissance. Et la peur, un instant disparue, s'est peu à peu réinstallée dans un monde que se disputent à présent les deux géants.

Voilà, dans ses traits généraux, comment se présente la situation internationale au seuil de l'automne 1947. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle n'incline guère à l'optimisme et il se trouve qu'à l'observer de plus près on

éprouve une impression nettement pessimiste. En fait, on est conduit à se demander si le monde n'est pas déjà engagé dans la voie qui mène à la guerre.

Il faut, certes, se défendre contre l'idée malsaine d'une guerre fatale ; mais il convient pareillement de voir les choses comme elles sont. Dans le domaine des faits, une double réalité éclate à tous les regards : la cassure de l'Europe et la quasi-paralysie du Conseil de Sécurité de l'O.N.U.

Il y a désormais deux Europes qui s'organisent des deux côtés de la ligne Stettin-Trieste que suit le fameux « rideau de fer » tiré par l'U.R.S.S. A l'est de cette ligne, le « bloc oriental » est solidement constitué sous la suzeraineté de la Russie. Des traités d'amitié, de commerce et d'assistance mutuelle relient entre eux et à elle ces Etats situés en bordure de ses frontières occidentales. Le refus du Kremlin d'adhérer au plan d'assistance à l'Europe proposé par le général Marshall a déterminé le refus global du groupe improprement appelé slave, qui tend à s'organiser sur la base d'un régime d'autarcie économique. Et pour s'assurer de la plus grande docilité de ses vassaux, le chef de cette féodalité d'un nouveau genre a exigé et obtenu que les oppositions aux gouvernements pro-soviétiques établis dans ces pays fussent supprimées. Il y a plusieurs mois que le maréchal Tito avait pris cette précaution en Yougoslavie. La récente condamnation à mort de Petkov en Bulgarie, l'arrestation de Maniu en Roumanie, le coup d'Etat qui a provoqué en Hongrie le départ de M. Nagy et l'épuration qui se poursuit en Pologne complètent l'alignement sur la politique de Moscou, politique de parti unique et d'exaltation nationaliste. On peut différer d'avis sur les objectifs de cette politique que certains disent défensive et à laquelle d'autres attribuent des desseins offensifs. Mais quiconque s'efforce à l'objectivité y découvrira les caractères d'une politique de puissance.

De l'autre côté du rideau de fer la situation est moins nette. Cette partie de l'Europe, dite occidentale — encore qu'elle comprenne l'Italie, la Grèce et la Turquie, celle-ci plus asiatique qu'européenne — s'est engagée récemment, sur l'initiative de l'Angleterre et de la France, dans la voie de la coopération économique, mais d'une forme de coopération sensiblement différente de celle que la Russie a organisée à l'Est. Il s'agit évidemment d'une aide mutuelle entre les nations qui ont répondu à l'appel franco-britannique, mais d'une aide qui demeure ouverte à tous les autres pays européens et qui n'exclut pas, bien au contraire, la recherche de traités de commerce avec les Etats de l'Est. La coopération économique occidentale revêt encore ce caractère particulier qu'elle se fonde sur l'aide américaine et qu'elle s'inspire du libéralisme économique dans la mesure où peut le permettre la pénurie de marchandises et même de matières premières dont souffre le monde d'après guerre.

Cette conception d'où procède un projet d'union douanière actuellement à l'étude correspond à celle des Etats-Unis dont la politique vise à rétablir la pratique de la liberté commerciale et il faut bien reconnaître qu'elle s'oppose au dirigisme rigide du système soviétique. En face du bloc oriental gravitant autour de Moscou, l'Europe occidentale subit ainsi l'attraction de Washington dont l'aide est indispensable pour remédier à la disette de dollars.

La proposition d'assistance que les Etats-Unis ont faite à l'Europe s'inspire certainement du généreux souci de la préserver de la ruine, de la misère et du chaos ; mais il se

trouve aussi qu'ayant pris nettement position contre les doctrines totalitaires et s'étant engagés à soutenir les nations qui luttent pour sauvegarder leur indépendance politique, les Etats-Unis ont intérêt à mettre l'Europe occidentale dans leur camp et que le plan Marshall peut être représenté comme un moyen de créer une puissante coalition anti-soviétique. C'est pourquoi, d'ailleurs, cette déchirure du vieux continent qu'a précipitée le refus de M. Molotov de participer à la Conférence de coopération économique à laquelle MM. Bevin et Bidault l'avaient convié, justifie de sérieuses inquiétudes quant à l'avenir de la paix. Inquiétudes qu'épaissit encore le fait qu'entre ces deux fragments d'Europe il existe une Allemagne et une Autriche que les deux géants tentent de mettre dans leur jeu. C'est leur antagonisme qui a empêché jusqu'ici qu'on trouve une solution à ce problème central sur lequel buta la Conférence de Moscou et dont l'étude doit être reprise par les quatre Grands, à Londres, en novembre. A moins que d'ici là, l'Assemblée générale de l'O.N.U., qui vient de s'ouvrir à Flushing-Meadows, n'établisse l'impossibilité d'organiser le monde sur la base de la coopération internationale.

Il est malheureusement impossible d'écarter complètement cette hypothèse. Soit qu'elle ait assumé des responsabilités qui excèdent son pouvoir, soit qu'elle soit affligée d'un vice constitutionnel, l'O.N.U. n'a mené à bien jusqu'ici aucune des tâches qu'elle a entreprises. Le vice constitutionnel est patent. C'est le droit de veto imprudemment reconnu aux grandes puissances et dont l'U.R.S.S. a fait un usage abusif. Elle n'y a pas recouru moins de dix-huit fois et fait ainsi la preuve qu'aucun litige ne peut être réglé par la coopération internationale à moins qu'on n'adopte la solution qu'elle préconise.

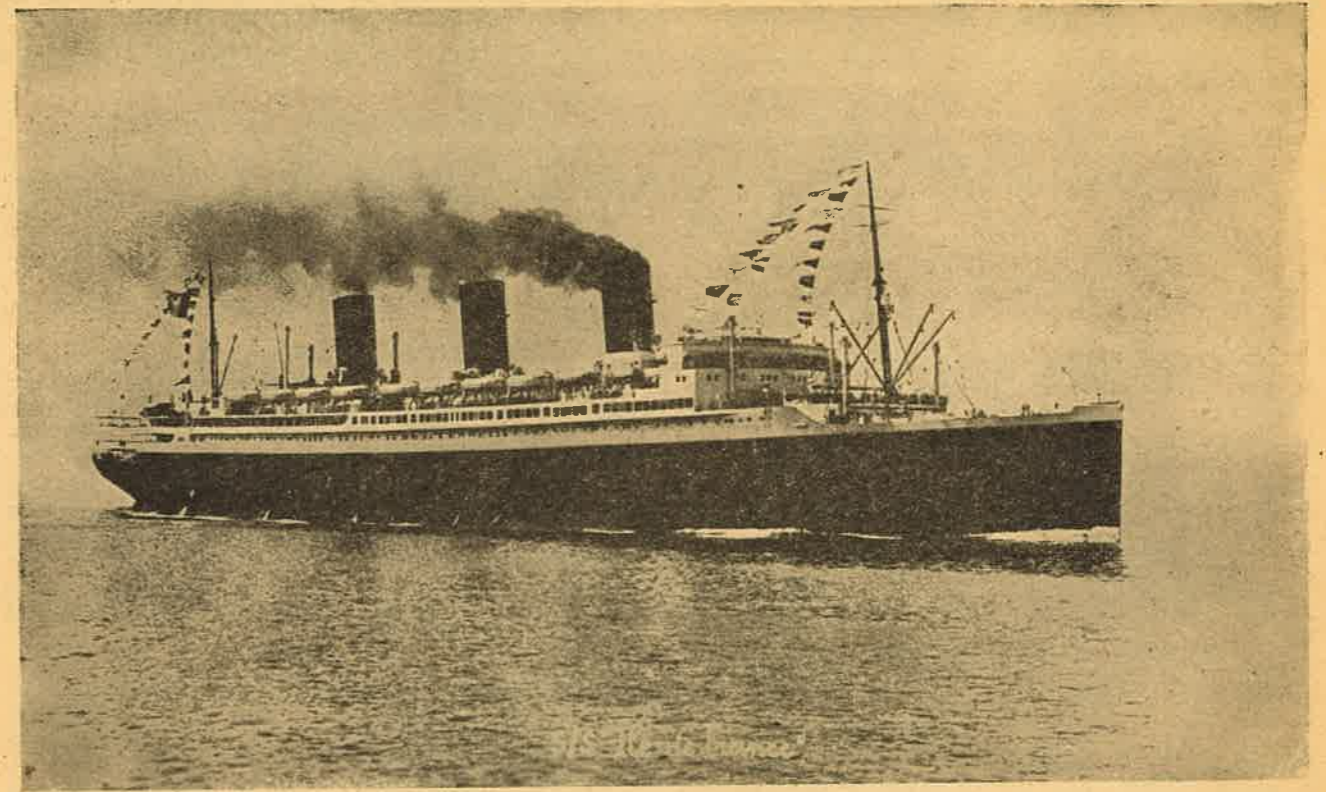
La façon dont elle vient d'annuler une décision du Conseil de Sécurité dont 9 membres sur 11 étaient d'avis d'envoyer en Grèce une commission permanente pour surveiller ce qui se passe aux frontières du Nord et pour s'employer à établir des rapports de meilleur voisinage entre Athènes et les trois capitales des Etats limitrophes a tellement créé l'impression que le Kremlin veut préserver la liberté d'action de ses satellites dans les Balkans, que l'affaire va être portée devant l'Assemblée. Elle y donnera lieu à des débats dont on peut redouter qu'ils élargissent encore le fossé qui sépare l'Est de l'Ouest.

Dans cette conjoncture où se développe une psychose d'insécurité générale dont excellent à se servir ceux qui croient habile d'orchestrer une guerre des nerfs, chacun de nous, où qu'il se trouve, a son rôle à jouer au service de la paix. Ce rôle est clair : faire résolument corps avec ceux qui, comme en juin 1940, n'ont d'autre but que l'indépendance et la grandeur de la France.

Jean MASSIP.

N.D.L.R. — Jean MASSIP qui tient avec la maîtrise que l'on sait la chronique de la « Situation Internationale » dans la Revue « Hommes et Monde », a bien voulu nous assurer sa collaboration.

Lieutenant-Colonel du cadre de réserve et Français Libre de la première heure, il fut de juillet 1940 à juin 1941, Directeur du Service de l'Information de la « France Libre » à Londres, puis de juillet 1941 à juillet 1943, sous le nom de Lieutenant-Colonel PERREL, délégué du Général de GAULLE dans les Indes occidentales.



LE CONVOI DES GEANTS

Le 21 mai 1947, à Saint-Nazaire, le Contre-Amiral Wietzel, qui fut à Londres directeur de la Marine Marchande Française Libre, a remis à l'« Ile de France » la Croix de Guerre avec palme.

La dernière phrase de la magnifique citation dont le navire a fait l'objet est la suivante :

« Termine sa glorieuse carrière de transport en avril 1947. »

J'ai pensé que les amis de notre pays, ainsi que ceux qui, en France, connaissent notre Marine et en sont fiers, aimeraient lire dans quelles circonstances extraordinaires dans les annales des grands courriers de l'Atlantique Nord, « l'Ile de France » commença effectivement sa carrière de « troopship ».

Je dédie ces lignes à la mémoire de celui qui, seul de mes onze camarades de l'Etat-Major de l'« Ile de France », n'est plus parmi nous :

— Au Lieutenant J. Le Meur, mort à bord de son Catalina, le 28 août 1944, près de Saint-Tropez, lors du débarquement allié.

Le 3 avril 1941, à 12 h. 30, l'« Ile de France » arrivait à Sydney.

Comment le beau navire de la Compagnie Générale Transatlantique, si célèbre sur la ligne Europe-New-York, avait-il pu quitter des « tracks » habituels ?...

Par suite de quelles circonstances fait-il son entrée dans la magnifique rade australienne ?

Pourquoi ?

Parce que l'Europe Occidentale était en guerre... Bientôt d'ailleurs toute l'Europe et le monde seraient en armes.

Un homme incarnant tout ce que le germanisme pouvait avoir, en face du droit des gens, d'odieux et de violent, avait voulu ce cataclysme.

...et l'« Ile de France » aussi, était en guerre.

En septembre 1939, il n'avait point paru prudent de le laisser continuer ses traversées habituelles...

L'Océan Atlantique Nord fut, en effet, rapidement infesté de sous-marins et nos Alliés britanniques n'avaient point encore mis au point leurs merveilleux systèmes de détection et de protection. L'Allemagne avait également des « raiders » en liberté.

L'« Ile de France » traversa une dernière fois, puis s'arrêta à New-York, où « Normandie » était également désarmé.

L'hiver passa avec sa « drôle de guerre ».

Toutefois, au printemps, notre industrie de guerre ayant un urgent besoin de main-d'œuvre, il fut décidé d'utiliser notre paquebot et de lui faire transporter des travailleurs indo-chinois.

C'est avec joie que les gars qui gardaient l'« Ile de France » à New-York apprirent la nouvelle. Cette inaction devenait déprimante.

Les U.S.A., d'autre part, n'étaient point encore en guerre et dans la grande métropole, les Allemands étaient nombreux... un attentat possible. Les précautions indispensables conduisaient à imposer à l'équipage une vie presque monacale...

Un complément d'équipage, dont la conduite me fut confiée, quitta Le Havre le 17 avril et embarqua à bord de l'« Ile de France » le 27.

Nous trouvâmes le navire aux trois quarts peint en gris... et, chargé d'avions et de canons, nous partîmes pour Marseille le 1^{er} mai, seuls, mais constamment veillés par les patrouilles.

Nous étions amarrés au quai Wilson le 10 mai. Les travaux de transformation furent menés rondement.

Deux pièces de 100 furent installées à l'arrière et également — je ne peux m'empêcher de sourire en l'écrivant — deux mitrailleuses de 8 sur le toit du café-terrasse, en guise de D.C.A. !

Pour aller à Saïgon, nous devions passer le canal de Suez au début de juin et toutes études et précautions pour cela avaient été faites et prises...

Nous partîmes en août le 31 mai. L'Italie devenait menaçante, la radio allemande avait annoncé qu'elle savait où nous étions... et que l'aviation du Reich nous rendrait visite.

Elle vint effectivement le 1^{er} juin et dû se contenter de détruire le « Chella » et un paquebot de l'Orient Line.

Nous passâmes Gibraltar à 6 h. 20 le 2 juin. Puis ce fut Dakar... l'entrée en guerre de l'Italie, le Cap, la débâcle, l'Armistice...

Dans la nuit du 29 au 30 juin, nous recevions de Saïgon l'ordre d'aller à Singapour et, au terme de la plus longue traversée qu'ait jamais effectuée le navire (6.483 milles), nous mouillâmes près de Blakang Mati le 30 juin, à 17 h. 15.

Le 19 septembre, à 9 heures du matin, le Tricolore et le Red Ensign montaient ensemble à l'arrière de l'« Ile de France », le premier au grand mât, le deuxième à la corne.

Quarante et un Français restaient seuls à bord qui avaient entendu et compris une grande voix.

Rapidement, un équipage local fut recruté et, lorsque le navire ayant été confié à la P. et O., les officiers et les lascars de cette compagnie arrivèrent au début de 1941, ils trouvèrent les travaux bien avancés.

On avait, en effet, de nouveau activement travaillé à bord de l'« Ile de France », et alors qu'au début nos Alliés, en Malaisie, comptaient simplement le retenir au port, nous pûmes les convaincre d'utiliser le navire comme elle utilisait ses propres paquebots.

Transformé en trooper pour 9.000 hommes, le paquebot quittait Singapour pour Fremantle le 21 mars 1941 et le 3 avril s'amarrait près du fameux pont de Sydney.

C'est dans ce port que nous embarquâmes nos premières troupes : 3.271 officiers et hommes d'une division australienne.

Sept cent soixante dix-huit autres devaient les rejoindre à Fremantle quelques jours plus tard.

Le 11 avril 1941, au matin, le troopship « Ile de France » sortait de Sydney à destination de Suez, via Fremantle et Colombo et prenait son poste dans le convoi.

Le convoi ? Cinq navires seulement. Mais quels navires !

Nos Alliés voulant effectuer rapidement le transport des unités australiennes prêtes, nous avaient, en effet, envoyé rejoindre à Sydney leurs deux « Queen », leur tout neuf « Mauretania » et le magnifique et presque aussi neuf « Nieuw-Amsterdam », flagship de nos amis hollandais.

Cinq navires ! Cinq géants des mers ! Trois nations !

A l'aile gauche du premier rang, le « Mauretania », puis au centre l'« Elizabeth », qui, après son « évaseion », bien tenue secrète du Royaume-Uni, avait facilement, puis que inachevée dans ses aménagements, été convertie en trooper... enfin une place libre que « Queen Mary » devait prendre au large à 15 heures, venant de Jervis Bay, où depuis deux jours, ses sept mille hommes à bord, elle attendait l'heure H.

En seconde ligne, derrière « Mauretania », le « Nieuw Amsterdam », puis derrière « Queen Mary » l'« Ile de France ».

Cinq navires : près de 282.000 tonneaux bruts !

Deux croiseurs australiens : H.M.A.S. « Sydney » et H.M.A.S. « Australia », puis plus tard H.M.S. « Durban » et des navires plus légers composaient l'escorte.

Le convoi des géants passa le détroit de Bass à midi, le 12 avril, puis continua sa route...

...et l'« Ile de France », fière de se retrouver ainsi avec ses concurrents du temps de paix et de porter comme eux et, comme le voulaient nos engagements, notre prestige et notre gloire, toujours le « Battle-dress », commençait sa « Glorieuse Carrière de Transport »...

J. ARNOLD.

DECISION DU 22 AVRIL 1947 PORTANT CITATION A L'ORDRE DE L'ARMEE DE MER

Sur la proposition du Ministre de la Marine, Le Président du Conseil des Ministres cite à l'ordre de l'Armée de Mer le paquebot « Ile de France » :

« Glorieux bâtiment, qui n'a cessé de faire flotter les couleurs françaises sur toutes les mers du monde au cours de cinq années de guerre. Rallié dès juillet 1940 aux F.N.F.L., a parcouru, seul ou en convoi, plus de 500.000 milles, transportant près de 300.000 combattants en dépit des dangers et de la tension imposée à son équipage par des rotations accélérées.

« Réarmé à la fin des hostilités, continue de servir sur les lignes de l'Union Française, effectuant sans défaillance une navigation intensive et souvent délicate, couvrant ainsi depuis septembre 1945 plus de 135.000 milles et transportant ou rapatriant environ 155.000 hommes.

« Termine sa glorieuse carrière de transport en avril 1947. »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

Paris, le 22 avril 1947.

Le Ministre de la Marine, Signé : P. RAMADIER.

Signé : JACQUINOT.

LES GRANDES FIGURES DE LA FRANCE LIBRE

LE GÉNÉRAL LELONG

★ ★

La France Libre a perdu un de ses chefs prestigieux qui, avant de rejoindre les Unités Combattantes Libres, avait été un magnifique résistant à l'intérieur.

La grande fresque de sa carrière de soldat est trop familière aux Free French pour qu'il soit utile, dans cette revue, d'en retisser la chaîne et la trame.

Il nous suffira de redire que la guerre 1914-1918 le trouve sous-lieutenant sortant de Saint-Cyr. Il se bat, est blessé, fait prisonnier, s'évade en Pologne. En janvier 1919, il est en Chine, d'où il rejoint le Général Janin en Sibérie.

L'année suivante, il arrive en Syrie, se bat en 1921 vers Alep et en 1922 aux Colonnes de l'Oronte et de l'Euphrate. En 1923, il conduit des opérations dans le cercle de Porto-Novo, au Dahomey, puis il part aux Méharistes de Nguigmi et participe à l'ouverture de la piste de Tunisie. En 1926, on le retrouve au Levant, où de magnifiques citations disent sa vaillance et son entrain. Le Maroc manquait à sa carrière. Il y séjourne et y combat de 1928 à 1930.

Après trois ans dans la Métropole, il part pour Madagascar, puis rentre à temps pour la

bataille de France. Le mousqueton au poing, il replie en ordre son régiment de pionniers.

Novembre 1940 : il se fait mettre en congé d'armistice pour aller clandestinement en Lorraine déterrer le drapeau de son régiment et reprendre sa liberté. En Algérie, puis au Maroc, il organise des mouvements de résistance et parvient à Gibraltar, le 8 août 1942, d'où il rejoint Londres, puis Madagascar.

Il rentre à temps pour se battre à la tête de la 1^{re} Brigade de la D.F.L. en Libye, puis en Tunisie.

On l'envoie à nouveau à Madagascar pour y mettre sur pied la Brigade d'Extrême-Orient... mais il bouillonne. On se bat en France. Il veut rentrer, mais arrive trop tard. La chevauchée du Danube se termine sans lui.

Ce défilé hallucinant de noms, voilà sa carrière et aussi la grande

raison de sa légende.

Que Mme Lelong, dans un deuil si cruel, trouve ici l'expression émue de la sympathie de tous les Français Libres, compagnons d'armes du Général Lelong.

X...





PAUL-ANDRÉ METZ

(1924-1947)

Évadé de France en 1942 avec son père, le Colonel Metz, il connaît le séjour des prisons espagnoles avant d'avoir pu rejoindre Londres, via Gibraltar.

Au sortir de l'école des cadets de Riboesford, il devient parachutiste au Bataillon Bourgoïn, malgré un vertige tenace qu'il surmontait disant : « Il y a un mauvais moment à passer, ce sont les dix minutes qui précèdent le saut, mais après il y a quelques secondes qui valent bien ça ».

C'est sur la terre de Bretagne qu'il fit ses premières armes et gagna sa première citation de Corps d'Armée. Sur la Loire ensuite, il pratiquera une guérilla acharnée et efficace.

En Hollande, au début de 1945, il « travailla » avec les Britanniques à un programme splendide : la prise et la conservation des ouvrages d'art importants ; une deuxième citation à l'Armée lui fut décernée :

Aspirant Metz Paul, du 2^e R.C.P. Jeune Officier parachutiste, aux grandes qualités de cou-

rage, de sang-froid et d'initiative. Parachuté dans le Nord de la Hollande, dans la nuit du 7 au 8 avril 1945, à l'intérieur des lignes allemandes.

Le 10 avril, chargé d'une mission de sauvegarde de deux ponts situés sur le canal de Smilde (Prov. de Drente, Hollande), tenus par l'ennemi, a réussi, par l'impétuosité de son attaque, à capturer et à déminer les deux ponts ; au cours de cet engagement, il tue deux Allemands, fait trois prisonniers et met en fuite six autres.

Dans la nuit du 11 avril, l'ennemi ayant réoccupé en force les deux ponts précités, mettant à profit un mitraillage de la R.A.F., accomplit un coup de main sur les retranchements ennemis, détruit un poste de mitrailleuses, tue cinq Allemands, en fait prisonnier un et s'assure que les ponts ne sont pas remis.

Dans la journée du 12 avril, s'empare du même pont, fait trois prisonniers, repousse les éléments ennemis et assure la garde jusqu'à l'arrivée des forces Alliées.

Signé : DE GAULLE.

Bientôt vint la capitulation de l'Allemagne, puis celle du Japon. Les parachutistes étaient réduits à l'inaction... Mais les difficultés surgissaient dans certains points de notre Empire.

En Indochine, les Japonais, les Chinois, d'autres encore, avaient travaillé contre la France. Des mouvements séparatistes agitaient populations et intellectuels. Des Français étaient injuriés, maltraités, massacrés... Paul-André demanda à partir pour l'Indochine. Après cinq demandes enterrées, il réussit en trichant à embarquer pour rejoindre la « demi-brigade de chasseurs parachutistes » qui se constituait là-bas.

En février 1946, il se bat à nouveau : embuscades et missions en parachute à Vien-Tiane, Lunag-Pra-bang.

Engagé pour un an, il voyait son contrat terminé en février 1947. Il n'était même plus lié au service militaire... Mais on ne rapatriait personne.

Le 19 juin, en escortant un convoi près de Cantho (Cochinchine), il roule en avant, sur sa Jeep, quand il aperçoit dans une maison au bord de la route, des mouvements suspects. Son escorte stoppe, il va reconnaître la maison... Sauvagement assailli, il succombe aussitôt pendant que le combat s'engage. A la nuit seulement, le convoi peut chasser, malgré la souricière remarquablement machinée. Sans le flair du Sous-Lieutenant Metz, pas un véhicule, pas un homme n'auraient échappé.

Le Commandement local l'a proposé à titre posthume, pour la Légion d'Honneur, qui s'ajoutera aux neuf décorations françaises et étrangères dont il était titulaire (Médaille Militaire, Médaille de la Résistance avec rosette, Croix de bronze néerlandaise, etc...), avec le motif suivant :

Officier parachutiste d'un courage frisant la témérité. Toujours volontaire pour les missions

périlleuses, a constamment fait preuve d'un sang-froid remarquable.

A participé à plusieurs parachutages au Laos, confirmant au cours de ces opérations aussi bien que dans celles de Cochinchine, les belles qualités qu'il avait manifestées sur le front d'Europe.

Le 19 juin 1947, sur la route de Raghgoi, étant chef d'un groupe de Jeeps blindées escortant un convoi, marchant en tête, a arrêté sa voiture et s'est porté, seul, à l'entrée d'une maison dans laquelle il avait vu des hommes cherchant à se dissimuler. A été tué à bout

portant, face à ses adversaires, obligeant ainsi l'embuscade à se dévoiler. A, par son sacrifice, sauvé le convoi d'une destruction entière.

Le Général de Gaulle a écrit à sa famille :

« Je savais très bien qui était et ce que valait votre fils. Il fut l'un des meilleurs parmi les meilleurs. Comme ce matin fut bien rempli !

« Le voici du côté où brille l'immortelle lumière. Il a quitté notre monde glorieusement pour le service de la France, comme depuis sept ans il s'y attendait. Je ne l'oublierai pas... ».

La mort du Lieutenant Robert MICHELIER

Le Lieutenant Robert MICHELIER, de l'artillerie coloniale, a été tué au combat, le 13 juin 1947, à Sambahavy (30 kilomètres de Fianararisoa). Engagé avec une section du groupe d'artillerie coloniale de l'Emyrne, il a été attaqué par plusieurs centaines de rebelles et s'est défendu avec son courage habituel, épuisant toutes ses munitions avant de s'écrouler mortellement blessé. Son corps a été ramené à Tananarive.

Aspirant en 1940, Robert MICHELIER participe à la campagne de France. Prisonnier, emmené en Allemagne, il s'évade et passe en Russie en octobre 1940. Après huit mois d'internement, il rejoint les

Forces Françaises Libres en Angleterre et arrive au camp de Camberley en septembre 1941.

Il rejoint le théâtre d'opération du Moyen-Orient en février 1942 et participe, dans les rangs du 1er R.A. de la 1re D.F.L., aux campagnes de Libye, à partir de mai 1942. Il est présent à El-Maneim, en octobre de la même année. Il prend part ensuite aux campagnes de Tunisie en 1943, d'Italie en 1944, débarque sur la côte méditerranéenne, en France, en août 1944. Enfin, le 13 novembre 1944, il est grièvement blessé devant Rongchamp (Vosges).

Après la Libération, il avait rejoint Madagascar où il vient de trouver une mort glorieuse.

ÉCHOS DE NOS SECTIONS

SECTIONS MÉTROPOLITAINES

BOUCHES-DU-RHONE. — Le Comité de direction a décidé d'exclure de l'Association le nommé LUCA-CI Angel qui s'est rendu coupable d'importants détournements de fonds au préjudice de la section de Marseille.

Des poursuites seront de plus, entreprises, contre cet indélicat personnage.

Heureusement, le capitaine MARIE a repris fermement en main la marche de cette section et, déjà, sous son impulsion, il est aisé de prévoir la place prépondérante qu'elle prendra d'ici peu.

De plus, il est étudié la possibilité de créer un centre d'accueil qui serait d'un grand secours pour tous nos camarades de passage dans la ville.

LE 18 JUIN EN FRANCE

Nous complétons l'exposé sur l'activité des sections locales à l'occasion des journées du 18 juin, d'après les comptes-rendus qui nous sont parvenus.

CHARENTE-MARITIME. — Le 15 juin à 11 heures, cérémonie religieuse à la cathédrale.

Le 18 juin à 19 heures, dépôt de gerbes au monument aux morts.

COTES-DU-NORD. — Le 18 juin a été célébré avec éclat dans le département des Côtes-du-Nord.

A Saint-Brieuc, le 18 juin a été marqué par un service solennel, suivi d'une absoute, célébré en la cathédrale, sous la présidence de l'évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier.

A l'issue de l'office, les assistants se sont rendus en cortège au monument aux morts pour y déposer de nombreuses gerbes et rendre hommage à nos morts.

Toutes les autorités civiles, militaires et religieuses, de nombreuses familles de disparus F.F.L., des délégations de nos sous-sections, des délégations de toutes les associations d'anciens combattants, de résistants, de déportés avec leurs drapeaux assistaient à ces cérémonies dont l'éclat était encore rehaussé par la participation de l'équipage du « Chasseur 41 », ex-bâtiment F.N.F.L. venu de Brest pour les fêtes.

Le soir, un bal très brillant et très réussi terminait cette journée de commémoration.

Des cérémonies officielles comportant le même programme avec la même solennité eurent lieu à Saint-Quay-Portrieux, Belle-Isle-en-Terre, Guingamp, et Tréguier. Les bals organisés par ces sous-sections eurent un gros succès.

À Perros-Guirec, les cérémonies furent célébrées le dimanche 15 juillet, avec la participation de l'équipage du « Chasseur 41 » commandé par le lieutenant de vaisseau BEVIN, ancien de la 2^e D.B.

Elles se déroulèrent dans la ville pavoisée avec le concours des autorités et de la population. Un bal eut lieu en matinée et en soirée à l'hôtel de la Glacière.

En outre, à Saint-Brieuc, une exposition de la France Libre, organisée du 14 au 18 juin dans le hall du journal « Ouest-France », fut également très appréciée du public briochein.

Enfin, le comité a organisé sur le plan départemental une tombola dotée de très beaux lots qui procurera un appoint appréciable à nos œuvres sociales.

Le Colonel Raineval que les présidents de la parfaite réussite de ces fêtes ont droit à toutes nos félicitations.

GIRONDE. — Une manifestation du souvenir s'est déroulée à Bordeaux, place du 11-Novembre, le 18 juin, à 18 h. 30.

De nombreuses personnalités civiles et militaires y assistaient, parmi lesquelles le général MARCHAND, commandant la 4^e Région militaire et le général CHABAN-DELMAS, député de la Gironde.

Une Croix de Lorraine en œillets blancs fut déposée par deux membres de l'Association.

HERAULT. — Une messe de « Requiem » fut célébrée à 11 heures, en l'église N.-D. des Tables, à la mémoire des Combattants des F.F.L. et de la Résistance.

Le cortège, précédé du drapeau de la section, se rendit ensuite au Monument aux Morts, où notre camarade FABRE, Président de la section, déposa une magnifique gerbe de fleurs.

ILLE-ET-VILAINE. — La section de Rennes fit célébrer une grande messe solennelle à la cathédrale de Rennes, à laquelle assistèrent la plupart des personnalités de la ville.

Après la messe, un imposant cortège se rendit au Panthéon, où la section déposa une gerbe au Monument aux Morts de la ville.

Le lieutenant HERMER, Président de la section, remercia, en une courte allocution, les autorités présentes d'avoir bien voulu assister à cette cérémonie.

INDRE-ET-LOIRE. — Le 18 juin, une gerbe fut déposée au Monument aux Morts, à l'hôtel de ville.

LOIRE-INFÉRIEURE. — En l'absence de cérémonies officielles, la section locale de l'Association des Français Libres a pris l'initiative des manifestations.

A 10 heures, messe solennelle à la cathédrale Saint-Pierre, en présence des représentants du Préfet, du Maire et du Colonel commandant la subdivision. Le sermon très apprécié dont le thème était : « l'appel du 18 juin est toujours valable », a été prononcé par l'abbé KERUEL, Aumônier militaire, ancien Aumônier des F.F.I.

Après la cérémonie, un cortège groupant derrière les Français Libres, des mouvements de résistance et les associations d'anciens combattants se sont rendus aux tables mémorielles pour déposer des gerbes. Accueillis par le Secrétaire Général de la Préfecture, le Maire de Nantes et les Autorités officielles, les honneurs étant rendus par une compagnie du

8^e B.I.C., le cortège s'immobilisa. M. RAYNEAU de HONINGTON relut à voix haute la proclamation du Général de GAULLE du 18 juin 1940, puis après le dépôt des gerbes, une minute de silence fut observée.

LOT-ET-GARONNE. — Le 18 juin, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts d'Agen, en présence du Préfet.

Le 22 juin, remise du drapeau de la section par le Colonel TAILLANT, commandant d'armes.

MAYENNE. — Le 18 au soir, cérémonie à Laval devant le Monument aux Morts. Le Préfet, ainsi que de nombreuses personnalités y assistèrent.

La flamme du souvenir fut ranimée par notre camarade Emile BAUDON.

MOSELLE. — Une cérémonie eut lieu le 18 juin, à Metz, devant le Monument aux Morts. Le Préfet de la Moselle et de nombreuses personnalités assistèrent aux cérémonies. Une gerbe fut déposée par la section.

NORD. — Notre délégué de Dunkerque, M. PERICHARD, organisa une cérémonie au Monument aux Morts, au pied de la Tour de Dunkerque. Une Croix de Lorraine en fleurs fut déposée.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne. — C'est l'Amiral WIETZEL, ancien F.N.F.L., qui a, dimanche, procédé à la remise du drapeau de la section. L'Amiral se rendit vers 10 heures 30, place Godefroy-de-Bouillon, en compagnie du Représentant du Gouvernement.

Les nouveaux décorés avaient pris place sur le lieu de la cérémonie, face au nouveau drapeau et, de chaque côté, les Associations et Sociétés patriotiques étaient rangées derrière leur emblème. Un détachement de la Marine nationale rendait les honneurs, cependant que la sonnerie de l'Harmonie du Commerce exécutait les sonneries réglementaires.

On notait la présence du Général HASSLER ; du Capitaine de vaisseau ANNIBERT ; de MM. SCHMITZ, administrateur en chef de la Marine ; KERSONCUF, ingénieur en chef du Génie maritime, Président d'honneur de la section ; LENGAGNE, premier adjoint au Maire ; DEFRANCE, conseiller de la République ; THEROUANNE, conseiller général ; DEROBERT et BERTOUANNE, représentant respectivement l'O.C.M. et « Patrie » ; le Docteur BACKTROT, Président de la section de Boulogne ; DELATRE, Secrétaire ; GRIGNION, Président des Anciens Combattants, etc...

M. Alex OGNER, héros de Bir Hakeim, reçoit le drapeau de la section de Boulogne des mains de l'Amiral WIETZEL, qui épingla la Croix de Guerre sur la poitrine de notre camarade, ainsi que sur celle de MM. Louis LECRIVAIN et Pierre PECQUEUX et remit ensuite de nombreuses médailles commémoratives.

Après la cérémonie, le cortège gagna l'église Saint-Nicolas, où un service fut célébré à la mémoire des F.F.L. morts pour la France. M. l'Abbé MARECHAL souligna le magnifique esprit de sacrifice des F.F.L. qui avaient répondu dès juin 1940 à l'appel lancé par le Général de GAULLE ; puis M. l'Abbé WAROT bénit le drapeau de la section.

Après la messe, un banquet intime eut lieu à la Brasserie Liégeoise, au cours duquel l'ingénieur en

chef du Génie maritime KERSONCUF, souhaita la bienvenue à l'Amiral WIETZEL, ainsi qu'à Madame.

L'Amiral WIETZEL répondit en quelques mots et dit sa grande joie de se retrouver dans un milieu purement Français Libre et félicita les organisateurs pour la belle manifestation du matin.

Dans l'après-midi, un vin d'honneur fut offert aux personnalités à « Le Portel ». M. J.-B. WACOGNE, Vice-Président de la section, lut à l'assistance une adresse de bienvenue et de remerciements adressée à l'Amiral WIETZEL :

« Amiral,

« Cette réception toute intime de notre section porteloise des Forces Françaises Libres n'est que l'écho « affaibli de la belle manifestation que nous avons « vécue sous votre présidence, ce matin, à Boulogne. « Et les quelques paroles que je prononce ici ne « sont aussi qu'un faible mot ajouté à tous les chers « souvenirs et nobles sentiments évoqués par nos « camarades de Boulogne, avec qui nous ne faisons « qu'un.

« Je me fais un devoir cependant de l'ajouter, ce « mot, au nom de ce groupe de portelois, volontaires « pour servir la France, sous les ordres de ce grand « chef dont le nom reste prestigieux pour tous, après « avoir quitté leur petite patrie pour ne pas rester « avec l'Allemand.

« De ce groupe qui compte près de quatre-vingts « membres, plusieurs sont retenus par leur dur et « beau métier de marins. Ils étaient de cœur avec « vous ce matin, car ils se souviennent, comme nous « nous souvenons nous-mêmes, de l'épopée d'hier et « des chefs qui, par l'exemple du plus pur patriotisme, sûrent nous commander le noble idéal et « l'impérieux devoir de servir la France envers et « malgré tout.

« A ce titre, en effet, vous nous restez, Amiral. « Vous bel exemple d'hier et votre tâche magnifique « dans l'organisation de la Marine marchande de « la France pour redonner à la Patrie, par ses marins et ses soldats eux-mêmes, sa vie et sa liberté, « restent gravés dans notre mémoire.

« Notre reconnaissance pour nous voir regroupés « près de vous, nous vous la redisons aujourd'hui « encore. Car cet esprit de la France Libre, né de « nos grandes âmes, n'est pas mort. Il continue de « vivre et de nous inspirer comme vous l'avez constaté ce matin. Il continue de vivre et d'entretenir « le feu sacré de l'espérance patriotique pour que sa « patrie ne baise ou ne s'éteigne au vent des difficultés nouvelles. Et votre présence aujourd'hui, « parmi nous, lui redonne une nouvelle ardeur pour « demain.

« Notre reconnaissance, nous vous la disons également pour la délicate attention que vous nous témoignez cet après-midi en cette visite particulière, « pour l'honneur et l'encouragement que vous nous « apportez ainsi et qui s'ajoutent à tant de précieux « services rendus.

« De douloureux pèlerinages se sont effectués depuis deux ans sur la terre de Normandie, qui constitue le redoutable honneur de servir de porte d'entrée à l'Armée de la Liberté.

« Votre visite de cet après-midi, au Portel, est « aussi ce douloureux pèlerinage sur une terre qui, « avec la mort de nombreuses et pures victimes,

« connut des ruines effroyables, parce que l'ennemi « était là, à quelques kilomètres des armées alliées, « qui préparaient leur coup décisif...

« Mais l'âme de notre petite patrie n'est pas morte, « elle forte de cet esprit de liberté dans le sacrifice, « et elle veut, dans le patient couragement de ses enfants, « retrouver sa libre grandeur et sa prospérité d'hier, « pour servir dans la paix, comme hier dans la « guerre, une France Libre et meilleure.

« Merci encore, Amiral, et vive la France Libre « toujours. »

Pour terminer la journée, l'Amiral et sa suite firent une promenade à pied dans ce malheureux village de pêcheurs détruit entièrement en 1944.

Calais. — Le 18 juin, la section avait organisé, en collaboration avec l'Amicale des Déportés et l'Amicale des Anciens de la Résistance, deux grands galas cinématographiques, qui ont obtenu le plus vif succès, les 6 et 13 juin.

Toutes les autorités civiles, dont le Maire et les Conseillers Généraux, étaient présents à ces manifestations, ainsi que le Colonel commandant la Base britannique, avec quelques-uns de ses officiers ; le Colonel représentant le Général CHEVILLON, commandant la 2^e Région ; le Capitaine de Frégate commandant la Marine, à Calais, ainsi que de nombreuses autres personnalités.

A l'entr'acte, au cours d'une réception, le Président de la section, M. BOURGINE, a remercié les personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence ces soirées données au bénéfice de nos œuvres sociales dont il a souligné l'importance ; puis il a ajouté :

« Notre bonne ville de Calais, si atrocement mutilée, au passé historique si glorieux, Calais, qui « porte dans ses armes la double Croix de Lorraine, « se devait de manifester, une fois de plus, sa reconnaissance envers ceux de ses enfants qui ont si « vaillamment combattu sous cet emblème, avec ou « sans uniforme, tous ceux de la résistance, enfin. »

Le dimanche 15 juin, une messe solennelle était célébrée à l'Eglise Saint-Pierre, à la mémoire des victimes de la guerre, au milieu d'une affluence énorme.

Lens. — D'émouvantes cérémonies se sont déroulées le 15 juin, à l'occasion de la remise du drapeau à la section locale des F.F.L.

Cette section est, d'ailleurs, la seule des arrondissements d'Arras-Béthune et la cheville ouvrière en est le jeune Bernad LICHÈRE, ainsi que MM. Jack BLAISE et Alphonse DELVAL, qui ont pris pour tâche de rassembler tous les anciens des Forces Françaises Libres.

Une messe du souvenir fut célébrée à 10 heures à la chapelle provisoire Sainte-Jeanne d'Arc pour le repos de l'âme de tous les membres des F.F.L. morts au champ d'honneur ; M. l'Abbé BOZZETTI officiait.

Dans le chœur avaient pris place les drapeaux de nombreuses organisations dont les délégations emplissaient la chapelle malheureusement trop petite.

Dans un silence émouvant, M. le Chanoine BEUN, archiprêtre de Lens, qui fut lui-même à la tête d'un réseau clandestin et déporté en Allemagne, donna la liste de tous ceux qui sont morts pour la France.

Et, dans un sermon de belle venue, M. le Cha-

noine BEUN parla de ses anciens compagnons d'armes : « Seules les causes qui ne meurent pas sont dignes qu'on meure pour elles... » Il rappela la fraternité qui régnait alors entre nous, qui les unissait tous.

Et M. l'Archiprêtre termina en disant que : « la terre des vivants est pétrie du sang des morts, et que ceux-ci nous ont donné des leçons inoubliables. »

Derrière la clique des pompiers et les drapeaux, un cortège se forma place Jean-Jaurès et défila jusqu'à la place du Cantin.

Là, un grand cercle se forma, et tandis qu'une section de soldats nord-africains du camp Pasteur rendait les honneurs, le Capitaine BLAISE remit solennellement le drapeau à la section locale. M. le Docteur SCHAFFNER le reçut et le confia aussitôt au porte-drapeau. Cérémonie bien simple, mais combien émouvante.

Ce fut ensuite la remise de décorations à un grand nombre d'anciens des F.F.L. et le dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

PUY-DE-DOME. — Des difficultés de dernière heure n'ayant pas permis d'organiser un défilé, un communiqué rappelant l'appel du 18 juin et ce que furent les Forces Françaises Libres fut diffusé à la radio locale.

RHIN (HAUT-). — La semaine de bienfaisance organisée à Mulhouse par son dévoué président, notre camarade de BERNARDI, obtint un succès mérité.

Elle débuta le 15 juin par une matinée cinématographique, où furent présentés les deux films « La Victoire du Désert » et « Les Etapes de la Victoire ».

Le mauvais temps n'ayant pas permis à l'Amiral ORTOLI de prendre l'avion, il ne put présider cette matinée.

De nombreuses personnalités avaient tenu à assister à cette présentation.

Vers 16 h. 30, après l'arrivée par le train du Vice-Amiral ORTOLI, les Officiels se rendirent rue Pierre-Curie, devant les bains municipaux, pour la prise d'armes.

Un détachement du 31^e B.C.P. rendait les honneurs et, après les sonneries d'usage, l'Amiral ORTOLI remit solennellement le fanion à un détachement d'honneur formé par des représentants de toutes les armes des Forces Françaises Libres. Par cette même occasion, le Général GILLIOT agrafa la Légion d'Honneur à M. WILTZER, Sous-Préfet de Mulhouse, en récompense des brillants faits militaires accomplis pendant l'occupation et des services rendus à la Résistance.

Le 18 juin, une brève cérémonie était organisée au Monument aux Morts, à 18 h. 30.

De nombreuses personnalités parmi lesquelles M. WILTZER, Sous-Préfet ; le Colonel LALANDE, le Commissaire HENRICH assistaient à cette cérémonie.

Une gerbe fut déposée par les camarades de BERNARDI et SAILLES, puis l'appel du 18 juin fut lu par M. HENRICH.

Le soir eut lieu un gala présidé par M. le Sous-Préfet WILTZER. Le film « La grande Epreuve » fut présenté, ainsi que des documentaires sur les F.N.F.L. et le port d'Arromanches.

Le Colonel LALANDE fit auparavant l'historique des F.F.L.

Le 19 au soir, à la Chambre des Métiers de Mulhouse, notre camarade de BERNARDI présenta le Père SENENTZ, ancien aumônier de la Marine, qui, d'une langue sobre et imagée, évoqua ce que furent les F.N.F.L. depuis leurs débuts.

Enfin, pour clôturer cette semaine F.F.L., un grand bal fut organisé au Jardin Zoologique.

Parmi l'assistance, malheureusement trop peu nombreuse, on pouvait remarquer quelques personnalités telles que le Capitaine ARNOULD, du « British Council » et le Général NOETINGER, qui évoqua les souvenirs de 1940 qui forgèrent à Dunkerque dans le fer et dans le sang, l'amitié franco-britannique.

Ainsi se termina le cycle de ces brillantes manifestations mulhousiennes.

RHONE. — Les groupements lyonnais de résistance avaient organisé une brève et simple cérémonie au « Moulin Vert », place Bellecour, le 18 juin dans la soirée. La plupart des mouvements de résistance étaient représentés ; notre camarade BOURDE avait été délégué par l'Association.

SEINE-INFÉRIEURE

Le Havre. — La soirée de music-hall organisée par notre ami PELLEN, assisté du Comité local, le 17 juin au soir, fut d'un effet moral réconfortant. Placée sous la présidence effective du Capitaine de Vaisseau GALLERET, ancien des F.N.F.L. et commandant d'armes, elle donna entière satisfaction aux spectateurs, grâce à l'excellence du programme.

Une cérémonie religieuse fut célébrée dans la matinée en l'Eglise Sainte-Anne. De nombreuses personnalités entouraient notre camarade PELLEN.

L'office fut célébré par le Chanoine MABIRE et M. l'Archiprêtre PINEL, dans une délicate allocution, rendit hommage au sacrifice des marins et soldats des F.F.L. Il bénit ensuite le drapeau de la section.

Une cérémonie eut lieu après au Monument aux Morts de la place Gambetta, et une gerbe fut déposée par le Commandant GALLERET et M. PELLEN.

Fécamp. — M. WICKER, le dévoué président de la section de Fécamp, fit célébrer une messe, le 18 juin au matin, en l'Eglise Saint-Etienne, à la mémoire de nos camarades des F.F.L. morts pour la France.

De nombreuses personnalités avaient tenu à assister à cette cérémonie.

Au cours de l'office, M. l'Abbé DECAUX magnifia le sacrifice de ceux qui sont tombés dans la lutte pour le salut du pays.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège se rendit place Elsiers, où une gerbe de fleurs fut déposée par MM. WICKER et TOCQUE au pied du Monument aux Morts.

TERRITOIRE DE BELFORT. — Sur l'initiative de notre camarade Louis LUC, une cérémonie fut organisée le 18 juin au Monument aux Morts de Belfort.

De nombreuses personnalités parmi lesquelles on pouvait remarquer M. LAUMET, Préfet ; M. METZGER, Maire de Belfort ; le Lieutenant-Colonel Charles MESSANÇE, commandant le 61^e R.A. ; le Lieutenant-Colonel BERNY, commandant le 5^e R.T.M. avaient tenu à assister à cette manifestation.

De nombreuses gerbes furent déposées au pied du Monument. Celle de la section de Belfort, une superbe Croix de Lorraine en roses rouges, fut particulièrement remarquée. La cérémonie se termina par une vibrante *Marseillaise*, exécutée par la nouba du 5^e R.T.M.

SECTIONS D'OUTRE-MER

Le manque de place nous oblige à remettre au prochain numéro un compte rendu détaillé de l'activité de nos sections d'outre-mer. Nous nous bornons aujourd'hui à dresser un palmarès succinct et incomplet des résultats du 18 juin.

ALGERIE

Alger, grâce à l'appui du Gouverneur Général CHATAIGNEAU, toujours plein de sollicitude pour notre section, un timbre avec surcharge à notre profit, a été émis. Nous en escomptons un bénéfice d'environ 1.000.000 de francs.

Oran, les manifestations organisées ont rapporté 34.000 francs.

MAROC

Rabat, les manifestations organisées en présence du Général JUIN, ont permis de recueillir 36.000 frs.

Casablanca, nous pouvons compter sur une recette de 120.000 francs.

Meknès, nous avons encaissé 50.000 francs, et de **Fez,** nous en avons déjà reçu 11.600 francs.

TUNISIE. — La Tunisie éprouvée par une grande sécheresse, n'a pas été en mesure de contribuer, cette année, à notre fonds de solidarité. Seule la sous-section de *Sousse* nous a fait part d'une recette de 30.000 francs.

A. O. F. — Le plus beau résultat est encore celui d'*Abidjan*, où le Commandant PLY nous annonce 4.000.000 de francs destinés à notre fonds de solidarité. Merci à tous les donateurs de la Côte d'Ivoire.

Ensuite vient la section de *Togo Dahomey* qui, quoique peu étoffée, nous a annoncé 1.000.000 de frs.

Saint-Louis, nous pouvons compter sur 200.000 francs environ, alors que le petit noyau Free French de *Zinder* nous a versé 18.600 francs.

A. E. F. — Le Moyen Congo passe, cette année, à la tête de nos sections d'A.E.F., puisqu'une recette de 1.700.000 francs a été réalisée.

Félicitations particulières à **DOLISIE**, cette section, toute jeune, qui nous a déjà envoyé 120.000 frs et en promet davantage.

Les résultats du *Tchad* et de l'*Oubangui* ne sont encore que partiels. Félicitons toutefois les comités où les recettes sont déjà supérieures à celles de l'an passé.

Au Cameroun, la brousse s'est distinguée et c'est 350.000 francs que comptent verser nos amis.

DJIBOUTI. — Notre section a réalisé, malgré la mauvaise saison, près de 200.000 francs. Toutes nos félicitations.

MADAGASCAR. — Les événements ont empêché la grande île de renouveler son effort de l'an passé. Notons toutefois le succès de *Morondava* (160.000 frs) et de *Tamatave* (110.000 francs). Nos sections se promettent de « remettre ça » dès que la situation aura évolué.

REUNION. — Magnifique résultat de nos amis, qui nous ont versé 510.000 francs.

TAHITI. — C'est à 400.000 francs que s'élève le bénéfice réalisé par notre section. Les Tahitiens prouvent une fois de plus qu'ils n'entendent pas oublier les héros du Bataillon du Pacifique.

MARTINIQUE. — Belle contribution de la Martinique, qui annonce une recette de 300.000 francs.

Ainsi qu'on l'aura lu, beaucoup de sections ne nous ont pas encore fait connaître leurs résultats.

De plus, les « 3 glorieuses », anniversaire du ralliement de l'A.E.F. et du Cameroun, ont été célébrés dans toute l'Union Française et nous pouvons en attendre de nouveaux succès.

Remercions donc les territoires d'outre-mer qui auront, cette année encore, contribué largement à soulager bien des misères parmi nos membres et leur famille.

SECTIONS DE L'ÉTRANGER

Notre camarade P. de la VALETTE qui fut le chef de la mission française des Indes et délégué à New-Delhi, dès janvier 1941 par le Général de GAULLE pour organiser la radiodiffusion française, particulièrement sur l'Indochine, a pris depuis le 1^{er} juillet 1947 la direction de la Section « Etranger » à l'Association des Français Libres.

ZONE D'OCCUPATION FRANÇAISE EN ALLEMAGNE

Le Commandant HAUTEFEUILLE a pris la succession du Commandant DES ROBERT, appelé à d'autres fonctions, comme Secrétaire général pour l'Allemagne de l'Association des Français Libres.

Nous remercions vivement les aviateurs pour leur générosité au bénéfice de notre Service social.

M. le Gouverneur GRANVAL s'occupe de former une section dans la Sarre.

AFRIQUE DU SUD

Notre camarade M. POURRAT, le dévoué Président de l'Association des Français Libres à Johannesburg, répondant à l'appel du Général de LARMIGNAT, à l'occasion de la Commémoration des Journées d'août 1940 a recueilli près de 450.000 francs pour l'achat de marchandises destinées à nos œuvres sociales. Nous l'en remercions très vivement.

Notre camarade M. MILLET du Consulat de France à Johannesburg a reçu le ruban de la Résistance. Nos félicitations.

AUTRICHE

Nous avons eu la visite de notre camarade M. HELLERT-HUART, Président de la Section Autrichienne, qui s'attache avec dévouement au développement des Amis de la France Libre. La section de Vienne fait de sensibles progrès.

BELGIQUE

Nous sommes heureux de féliciter notre camarade M. MOENECLAY, Consul général de France à Anvers, pour la rosette de la Légion d'Honneur qui vient de lui être décernée. Nos camarades M. TORQ, le très dévoué secrétaire de l'A.F.L. en Belgique et M. F. PUAUX, Consul de France, à Gand et Courtrai ont reçu le ruban de la Résistance. Nos félicitations.

BRESIL.

Le bureau liquidateur de la France Libre au Brésil nous a expédié 4 caisses de marchandises au bénéfice de notre maison de repos de Sannois. Cet envoi nous a été fait par les soins du Président de notre Section de Rio-de-Janeiro, M. Auguste RENDU qui nous remercions cordialement pour les marques de dévouement qu'il nous donne.

Notre délégué au Brésil, le Lieutenant-Colonel MEYRAND, attaché militaire de l'air à l'ambassade de France à Rio a quitté le Brésil pour rejoindre un nouveau poste. Nous avons eu le plaisir de sa visite lors de son passage à Paris le 15 juillet dernier. Nous avons eu, quelques jours auparavant, celle de M. GERMAIN du Comité de Rio.

Nos félicitations à MM. A. JASPAR, B. BERTRAND et M. GIRAUD pour la distinction qui leur a été accordée dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Le Président de la Section de l'Association des Français Libres à Sao-Paulo, M. J. FUNKE, se dépense avec beaucoup de dévouement pour le développement de sa section qui prend de plus en plus d'ampleur. Nous l'en remercions.

CANADA

M. de PAMELONNE, attaché d'ambassade à Ottawa et délégué de l'Association des Français Libres, nous a rendu visite à la fin du mois d'août. Notre camarade nous a fait part du large mouvement de sympathie qui se manifeste chez nos amis canadiens dans le souvenir de la France Libre. Cela nous touche profondément et nous le remercions d'en être la cheville ouvrière.

Nous le félicitons pour le ruban de la Résistance qui lui a été accordé.

Les nombreux Comités de la France Libre au Canada déploient une très grande activité. Mme SIMARD, Présidente du groupe de Québec nous a rendu visite le 21 août dernier. Nous avons pu ainsi mettre au point diverses questions afin de mieux resserrer les liens de camaraderie qui nous rattachent à nos amis du Canada.

CHILI

Notre dévoué camarade M. GERAUD DE CALASUS, Conseiller commercial à l'Ambassade de France et délégué de l'A.F.L. à Santiago, nous annonce une manifestation au bénéfice de l'Association des Français Libres, dans le courant d'octobre ou de novembre prochains.

CHINE

Tous nos camarades qui connurent les héroïques évasions et le sort souvent tragique des premiers Français Libres en Extrême-Orient seront heureux, comme nous l'avons été nous-mêmes, de la Légion d'Honneur accordée à notre ami M. EGAL, à Shanghai. Voilà un ruban bien mérité.

Notre camarade M. JOBEZ, Consul de France à Hong-Kong vient de nous faire part de son envoi de 18.300 francs dont 15.000 francs versés aux Œuvres Sociales de l'Association des Français Libres par lui-même et par MM. MORANT, BIAU et STRAUSS, ainsi que 10.000 francs d'obligations remises par M. ARNULPHY. Merci à tous nos camarades pour leur générosité.

EGYPTE

Notre camarade M. ANSERMET nous a fait parvenir en juillet un don de 100 livres égyptiennes au

bénéfice de notre maison de Sannois. Nous l'en remercions cordialement.

Nous avons eu la visite de notre ami M. LANGLOIS, d'Ismaïlia, délégué-adjoint pour l'Egypte. Cela nous a permis de mettre au point nombre de questions en suspens intéressant l'Egypte qui fut l'une des premières pépinières des F.F.L.

La Section d'Alexandrie sous la présidence de notre camarade M. Paul JULLIEN se montre très active. Notre camarade M. Charles E. HEMMERLE nous annonce un premier envoi de nombreux objets destinés à la Maison de repos de Sannois. Ces envois seront suivis de beaucoup d'autres. Nous ne saurions trop remercier nos amis d'Alexandrie pour ce geste de généreuse camaraderie.

ETATS-UNIS

Mme BILLOTTE, Présidente du Comité de l'Association des Français Libres de New-York fut l'organisatrice d'une brillante cérémonie commémorative du 18 juin, dans une salle de l'Hôtel Henry Hudson à New-York. Aidée par les membres du Comité, MM. Ludovic CHANCEL, Philippe de CROISSET, Mlle DAUMARIE, le Commandant DELERUE, Mme LAZARD et M. de VILMORIN. La Générale BILLOTTE et son actif état-major firent merveille. Trois cents personnes assistaient au dîner. Au début de la cérémonie, le Général BILLOTTE avait lu l'appel du Général de GAULLE du 18 juin 1940.

Notre groupement de New-York sous l'égide du délégué de l'Association des Français Libres, le Colonel BRUNSCHWIG, fait de la bonne besogne dont nos œuvres d'entraide seront les premières bénéficiaires.

De nouvelles manifestations s'annoncent pour novembre. Merci à tous nos amis.

GRANDE-BRETAGNE

Le Comité d'Assistance aux Familles des Soldats français à Londres a remis au siège central de l'Association des Français Libres à Paris, la somme de 250.000 francs.

Le Président, le Comité de Direction et tous nos camarades remercient cordialement les généreux donateurs qui nous aident ainsi à poursuivre avec succès l'œuvre d'entraide qui constitue le but essentiel de notre Association.

Notre correspondance avec nos sections d'AMERIQUE CENTRALE et du SUD, d'Australie, de MALAISIE, des PHILIPPINES, de l'Atlantique au Pacifique, est active. Nous avons eu la visite de M. SALVATORI, Consul honoraire de France, délégué à l'A.F.L. à la TRINITE, de Mmes MONTREER et KRAVZOFF de New-York, du Colonel VACHET revenant d'Amérique du Sud, de M. SCHEFFER de Port-Saïd, de M. Roger PIGNOL, de Tokio, de notre très actif délégué à Athènes, M. GARDANOT, accompagné de son adjoint M. PARAT, de notre ami M. LEDOUX, Ambassadeur de France à Lima, de M. SCHORETENE du Comité de Mexico.

A tous ces amis de nos sections proches ou lointaines, nous demandons de travailler de tout cœur à l'œuvre d'union fraternelle et d'entraide qui est celle de l'Association des Français Libres dans le souvenir du grand combat que nous avons tous mené pour la France, chacun suivant ses possibilités.

COURRIER DES AMICALES

AMICALE DES ANCIENS F. N. F. L. DE LA CLYDE

Président d'honneur : Mme Vve Jean-Marie LEVASSEUR.

Cette Amicale a pour but de grouper tous les anciens marins ayant appartenu aux Corvettes, Frégates, en un mot à tout équipage dont le bâtiment a séjourné en Clyde.

Une première Assemblée générale consultative a eu lieu le 17 Juillet 1947, dans les Salons du Club de l'Association des Français Libres. Les statuts ont été adoptés à l'unanimité. Le Comité directeur suivant a été élu :

Président : Capitaine de Corvette de FONBRUNE.

Vice-Président : l'ex-Quartier-Maitre ZILLIOS.

Secrétaire général : ex-Officier des équipages ASSIMON.

Secrétaire général-adjoint-trésorier : l'ex-Quartier-Maitre BOHAN.

Trésorier : l'ex-Quartier-Maitre TECHER.

Membres du Comité :

Le Capitaine de Corvette TOUCHALEAUME.
Officier d'administration BADINO.

Ex-Maitre DEBRIC.
Les ex-Quartiers-Maitres CARLIEZ, RICHIN et SIEGRIST.

AMICALE DES CADETS DE LA FRANCE LIBRE

De nombreuses adresses de camarades manquent encore, aussi le Comité fait-il appel à chacun pour donner les renseignements qu'il possède au lieutenant TARAVEL, 120, rue du Temple à Paris.

Les camarades, en quête d'emploi peuvent également écrire à cette adresse.

DEUIL

Nous avons appris avec regret la mort en Indochine de notre camarade METZ (Promotion Corse-Savoie).

INFORMATIONS F. F. L.

DEBLOCAGE DES AVOIRS FRANÇAIS EN EGYPTE

Nous informons nos camarades ayant des comptes bloqués en Egypte, notamment à la Barclays Bank, que le *Journal Officiel* n° 206, des 1^{er} et 2 septembre 1947 a publié, à la page 8.712, un avis numéro 145 de l'Office des Changes, relatif aux conditions d'application de l'accord franco-égyptien du 5 juin 1947 sur le déblocage et la restitution des avoirs égyptiens en France et des avoirs français en Egypte.

INTERNES POLITIQUES EN ESPAGNE

Les personnes qui, résidant en France, ont cherché, sous l'occupation ennemie, à rejoindre les Forces Françaises Libres en passant par l'Espagne et qui y ont été internées, ont droit à la qualification « d'internés politiques en Espagne » et aux droits y attachés.

ACTES DE DECES DES DISPARUS

En réponse à de nombreuses demandes, nous rappelons que les formalités à remplir pour obtenir l'acte de décès d'un disparu au cours de la guerre sont les suivantes :

Adresser au Service de l'Etat Civil du ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, 37, rue de Bellechasse, à Paris (7^e), une demande du modèle délivré par les mairies.

Y joindre un extrait de naissance et un extrait de mariage (éventuellement) du disparu.

Le Ministère envoie en réponse soit un avis de transcription de décès à la mairie du dernier domicile du disparu, et la famille peut ensuite demander à cette mairie un extrait d'acte de décès, soit un acte de disparition. Dans ce deuxième cas (acte de disparition), la famille devra s'adresser au Président du Tribunal Civil de la dernière résidence du disparu, afin de faire rendre un jugement déclaratif de décès, en exécution des prescriptions de la loi du 30 avril 1946.

COTISATIONS

Le montant annuel de la cotisation a été fixé par l'Assemblée Générale du 18 janvier 1947 à 200 francs pour les membres des sections métropolitaines. Pour faciliter notre trésorerie, nous vous demandons de bien vouloir vous en acquitter le plus tôt possible.

Les cotisations sont à adresser au siège central pour les membres résidant à Paris et dans les départements où il n'existe pas de section, de préférence par versement au C.C.P. Paris 5.126-45. Le timbre-quitte, valable pour l'année en cours, sera envoyé par retour du courrier et devra être collé par les soins de l'intéressé sur le verso de sa carte de membre.

Pour les départements où existent des sections locales, les paiements sont à effectuer au siège de la section.

Nous informons nos membres qu'ils peuvent se libérer définitivement de tout versement en payant

une somme égale à trente-cinq fois le montant de la cotisation annuelle, soit 7.000 francs.

Ceux de nos adhérents qui, du fait de leur situation matérielle, ne pourraient s'acquitter de leur cotisation, doivent nous en informer, afin de nous permettre de tenir notre fichier à jour.

MEDAILLE DE LA RESISTANCE

Nous rappelons à tous nos camarades que les dossiers de propositions pour la Médaille de la Résistance ne peuvent plus être présentés depuis le 31 mars dernier. En conséquence, nous ne pourrions donner suite aux demandes qui nous seraient envoyées par les sections.

CORRESPONDANCE ET CHANGEMENTS D'ADRESSE

Nous demandons à nos membres de bien vouloir :

1° Rappeler le numéro de leur carte de membre sur les lettres qu'ils nous adressent ;

2° Communiquer leur changement d'adresse à notre service du Fichier, 12, rond-point des Champs-Élysées, à Paris (8°) ;

3° Joindre un timbre pour la réponse à toute demande de renseignements adressée à l'Association. Nos frais de correspondance, par suite de l'activité des sections et du siège social, sont, en effet, très élevés. Ils se montent, pour les huit premiers mois de 1947, à 280.000 francs.

Merci.

COCKTAIL DANSANT AU FREE FRENCH CLUB

C'est le samedi 11 octobre, de 18 à 22 heures, qu'aura lieu notre premier cocktail dansant de la saison.

On dansera aux sons du quintette « René Carrère ». Buffet froid.

AVANTAGES ACCORDES AUX MILITAIRES DU CORPS EXPEDITIONNAIRE D'EXTREME-ORIENT RAPATRIABLES

Les militaires non officiers du Corps Expéditionnaire Français d'Extrême-Orient, appartenant aux catégories ci-après :

— Appelés, maintenus sous les drapeaux ;

— Engagés Volontaires pour la durée de la guerre, qui doivent être démobilisés après leur rapatriement, seront dotés gratuitement d'un complet civil et d'une paire de chaussures.

Cette délivrance sera effectuée, en principe, lors du débarquement des intéressés, à leur retour en France, par le dépôt des Isolés des Troupes Coloniales à Marseille.

AVIS D'EXAMEN

Un examen sera ouvert dans le courant du mois de novembre, en vue du recrutement d'un certain nombre de sténographes de séance pour l'Assemblée de l'Union Française, qui siègera au Palais de Versailles.

Renseignements à demander au Secrétariat Général de l'Assemblée de l'Union Française, 27, rue Oudinot, à Paris (7°).

CONCOURS MEDICAUX SPECIAUX

(Arrêté du 6 août 1947, J. O. du 17 août 1947)

Article premier. — A dater du 1^{er} octobre 1947, les concours spéciaux prévus par l'arrêté du 7 décembre 1945 et les arrêtés subséquents ne pourront avoir lieu que s'ils ont été annoncés avant cette date. Ils devront être terminés avant le 1^{er} janvier 1948, sauf ajournements commandés par les circonstances et sous réserve, dans ce cas, de l'agrément du ministre de la Santé Publique et de la Population.

Article 2. — Il ne pourra être dérogé à la règle formulée ci-dessus que dans les départements où aucun concours spécial n'aura été précédemment organisé pour le recrutement de médecins, chirurgiens ou spécialistes, titulaires assistants ou adjoints des hôpitaux.

Les dérogations qui paraîtront justifiées seront accordées, par décision du ministre de la Santé Publique et de la Population, rendue sur la proposition de la Commission nationale chargée d'examiner les titres des candidats éventuels.

Toutefois, les dispositions du présent article ne joueront que pour les emplois déclarés vacants ou occupés à titre précaire avant le 30 septembre 1947.

DIPLOME DE LA MEDAILLE COMMEMORATIVE

Nous rappelons à nos membres que nous procédons actuellement à l'envoi du diplôme de la médaille commémorative (nouveau modèle) à tous nos membres sans exception.

Il est donc inutile de nous écrire pour nous en demander l'envoi.

RECHERCHES

M. Provost, demeurant 10, rue Hoche, à Brest, désirerait entrer en relation avec les rescapés du « Chasseur 5 », sur lequel a péri son fils, M. Provost Paul-Joseph, le 20 décembre 1943.

Voici quelques noms de rescapés susceptibles de donner quelques renseignements : MM. Koelsh Charles, Eyraud André, Hussaÿe Roger, Coagolo Pierre, Vallée Albert.

Prière à tous ceux qui peuvent fournir des renseignements sur les circonstances de la disparition du brigadier Bogorgne Bernard, du P.A.D. de la 1^{re} D.F.L., blessé à Bir Hakeim le 11 juin 1942, et qui aurait été embarqué sur le « Nino Bixio », de les communiquer à sa mère, Mme Bogorgne, 17, rue Louis-Barthou, à Saint-Max (M.-et-M.).

M. Luques Dominique, campagne Dutto, quartier Sainte-Anne, La Seyne (Var), est sans nouvelles de son fils, René-Charles, depuis août 1942. Il était à cette date à l'adresse suivante : C.J.M., centre Sirocco, matricule 462, division 3, cap Matifou, Alger.

Nous recherchons Gaston Hacala, qui nous a donné comme adresse : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul, à Paris (10°), et à bord du « Commandant Robert Mory », notre lettre étant revenue avec la mention « inconnu ».

Nous recherchons l'adresse de notre camarade Lambert Jean-Hippolyte, capitaine, pour lui faire parvenir son diplôme de la Médaille des Evadés.

Nous recherchons notre camarade Ducroux René,

qui nous a écrit de Belgique, mais nous a donné une adresse incomplète.

Mme Vve Scholler, surveillante à la prison centrale de Haguenau, serait reconnaissante à toute personne pouvant lui fournir des renseignements sur les conditions dans lesquelles son mari a vécu, pendant la période passée dans les F.N.F.L. jusqu'à son décès à Beaconsfield, le 10 mars 1944. (Second maître Jean-Pierre Scholler, né le 28 octobre 1909, à Sérémange-Moselle.) Envoyer les photos qui seront retournées immédiatement après copie.

Les personnes qui auraient connu, soit à la 1^{re} D.F.L., soit à la 2^e D.B., Paul Colin, né à Jarville (Meurthe-et-Moselle), le 22 février 1916, sont priées de se mettre en rapport avec son frère, M. Armand Colin, 3, rue de l'Or, à Ribeaupillé (Haut-Rhin).

Camarade, section Cantal, recherche pour demande de renseignements, le sapeur Paul Carré, du 1^{er} Génie, Cie 1-2, 3^e section. Répondre d'urgence 37, rue Arsène-Vermeuouse, à Aurillac.

Notre camarade Botrel Francis, demeurant à Matz en Plouer sur Rance (C.-du-N.), F.N.F.L., provenant du « Félix Roussel », de passage à Marseille, nous demande de l'aider dans la recherche qu'il fait de ses bagages, laissés dans les locaux du Commandant Abgralle, commandant du remorqueur « Hercule », du canal de Suez, sur lequel il servait lorsqu'il fut envoyé en septembre-octobre 1943 à Beyrouth.

M. Botrel, qui n'a plus eu par la suite occasion de retourner en Egypte, n'a pu rentrer en possession de ses bagages, particulièrement une cantine en bois contenant ses effets.

Nous recherchons l'adresse de notre camarade Jacques Dupin, sous-lieutenant du groupe Bretagne.

Notre camarade Claude Dupuy, qui a appartenu au B.M. XI et au 2^e Bat. du 1^{er} R.I.C., est prié de nous donner son adresse.

Les camarades ayant connu Maurice Barrat, du « Lorraine », sont priés d'écrire à sa mère, Mme Barrat, rue du Capitaine-Guynemer, à Tourcoing (Nord),

qui désire des renseignements et des photos concernant son fils disparu. Elle recherche également ses affaires, à titre de souvenir, et voudrait savoir s'il avait des relations dans des familles anglaises.

Le magasin central de l'intendance, à Brazzaville, détient encore quelques colis contenant des effets et objets personnels des militaires ayant quitté l'A.E.F. en 1940-42. Les camarades dont les noms suivent et dont nous ignorons l'adresse, sont priés d'écrire à M. l'Intendant militaire, Directeur du service de l'Intendance A.E.F.-Cameroun, en donnant tous renseignements utiles sur le contenu de leurs colis (douane), et en précisant l'adresse à laquelle ils doivent être acheminés avec indication du transitaire choisi.

Lenoret, commandant, détachement du Pacifique : 1 sac marin.

Bonnefond, capitaine, brigade du Cameroun : 3 cantines en fer, à l'adresse de Mme Bonnefond, sage-femme, maternité indigène de Dakar.

Bauer, lieutenant, détachement du Pacifique : 1 cantine en fer.

Rio, adjudant, brigade du Cameroun : 1 caisse clouée.

Zabulowski Nicolas, détachement du Pacifique : 1 valise en fibre défoncée.

Werner, caporal, détachement du Pacifique : 2 sacs marins.

Al Sinet, détachement du Pacifique : 1 caisse cerclée.

Me Lavoye, veuve du Lieutenant Lavoye, des F.A.F.L., demeurant 4, rue du Coq, à Avignon (Vaucluse), désirerait entrer en relations avec M. Calle-Queredos, qui a fait équipage avec son mari.

Nous recherchons un ancien maréchal des logis chef du 1^{er} R.A.C., qui nous a écrit en donnant comme adresse : 101, rue du Petit-Château, à Charenton (Seine). Prénom : Gabriel ; nom commençant par un M. Notre réponse nous est revenue avec la mention « inconnu à l'adresse indiquée », vraisemblablement par suite d'une orthographe défectueuse du nom.

PENSIONS DE GUERRE

Le « Journal Officiel » du 4 septembre 1947 (page 8801) a publié 2 décrets concernant les nouveaux taux des pensions de guerre applicables à compter du 1^{er} juillet 1947.

Nous publions ci-dessous des extraits des nouveaux tarifs. Notre service « Pensions » se tient à la disposition de nos membres pour les aider dans l'interprétation des textes les intéressant.

TABLEAU I

PENSIONS D'INVALIDITE

Armées de terre, de mer et de l'air. — Officiers

GRADES	TAUX D'INVALIDITE									
	10 % francs	20 % francs	30 % francs	40 % francs	50 % francs	60 % francs	70 % francs	80 % francs	90 % francs	100 % francs
Général de division. — V. A.										
2 ^{me} échelon	7.330	14.660	21.990	29.320	36.650	43.980	51.310	58.640	65.970	73.300
1 ^{er} échelon	6.790	13.580	20.370	27.160	33.950	40.740	47.530	54.320	61.110	67.900
Général de brigade. — C. A.										
2 ^{me} échelon	6.250	12.500	18.750	25.000	31.250	37.500	43.750	50.000	56.250	62.500
1 ^{er} échelon	5.840	11.680	17.520	23.360	29.200	35.040	40.880	46.720	52.560	58.400
Colonel. — C. V.										
2 ^{me} échelon	5.440	10.880	16.320	21.760	27.200	32.640	38.080	43.520	48.960	54.400
1 ^{er} échelon	5.080	10.160	15.240	20.320	25.400	30.480	35.560	40.640	45.720	50.800
Lieutenant-colonel. — C. F.										
2 ^{me} échelon	4.720	9.440	14.160	18.880	23.600	28.320	33.040	37.760	42.480	47.200
1 ^{er} échelon	4.610	9.220	13.830	18.440	23.050	27.660	32.270	36.880	41.490	46.100
Chef de bataillon. — C. C.										
2 ^{me} échelon	4.470	8.940	13.410	17.880	22.350	26.820	31.290	35.760	40.230	44.700
1 ^{er} échelon	4.250	8.500	12.750	17.000	21.250	25.500	29.750	34.000	38.250	42.500
Capitaine. — L. V.										
4 ^{me} échelon	3.980	7.960	11.940	15.920	19.900	23.880	27.860	31.840	35.820	39.800
3 ^{me} échelon	3.860	7.720	11.580	15.440	19.300	23.160	27.020	30.880	34.740	38.600
2 ^{me} échelon	3.750	7.500	11.250	15.000	18.750	22.500	26.250	30.000	33.750	37.500
1 ^{er} échelon	3.640	7.280	10.920	14.660	18.200	21.840	25.480	29.120	32.760	36.400
Lieutenant. — E. V. 1 ^{re} cl.										
4 ^{me} échelon	3.550	7.100	10.650	14.200	17.750	21.300	24.850	28.400	31.950	35.500
3 ^{me} échelon	3.460	6.920	10.380	13.840	17.300	20.760	24.220	27.680	31.140	34.600
2 ^{me} échelon	3.390	6.780	10.170	13.560	16.950	20.340	23.730	27.120	30.510	33.900
1 ^{er} échelon	3.310	6.620	9.930	13.240	16.550	19.860	23.170	26.480	29.790	33.100
Sous-lieutenant. — E. V. 2 ^{me} cl.										
3 ^{me} échelon	3.300	6.600	9.900	13.200	16.500	19.800	23.100	26.400	29.700	33.000
2 ^{me} échelon	3.280	6.560	9.840	13.120	16.400	19.680	22.960	26.240	29.520	32.800
1 ^{er} échelon	3.010	6.020	9.030	12.040	15.050	18.060	21.070	24.080	27.090	30.100

TABLEAU II

PENSIONS D'INVALIDITE

Armées de terre, de mer et de l'air. — Sous-officiers, caporaux et soldats

GRADES	TAUX D'INVALIDITE									
	10 % francs	20 % francs	30 % francs	40 % francs	50 % francs	60 % francs	70 % francs	80 % francs	90 % francs	100 % francs
Aspirant	2.920	5.840	8.760	11.680	14.600	17.520	20.440	23.360	26.280	29.200
Adjudant-chef. — M. Princ.	2.830	5.660	8.490	11.320	14.150	16.980	19.810	22.640	25.470	28.300
Adjudant. — Pr. m.	2.810	5.620	8.430	11.240	14.050	16.860	19.670	22.480	25.290	28.100
Sergent major. — Maître	2.790	5.580	8.370	11.160	13.950	16.740	19.530	22.320	25.110	27.900
Sergent-chef. — S. M. de 1 ^{re} cl.	2.780	5.560	8.340	11.120	13.900	16.680	19.460	22.240	25.020	27.800
Sergent. — S. M. de 2 ^{me} cl.	2.770	5.540	8.310	11.080	13.850	16.620	19.360	22.160	24.930	27.700
Caporal-chef. — Q. M. 1 ^{re} cl.	2.760	5.520	8.280	11.040	13.800	16.560	19.320	20.080	24.840	27.600
Caporal. — Q. M. de 2 ^{me} cl.	2.750	5.500	8.250	11.000	13.750	16.500	19.250	22.000	24.750	27.500
Soldat. — Matelot	2.740	5.480	8.220	10.960	13.700	16.440	19.180	21.920	24.660	27.400

TABLEAU III

PENSIONS DE VEUVES NON REMARIEES ET D'ORPHELINS

à l'exclusion des orphelins tenant leurs droits à pension du remariage de leur mère

antérieur à la publication de la loi du 9 septembre 1941

Armées de terre, de mer et de l'air. — Officiers

GRADES	PENSIONS DE VEUVES acquises au titre des paragraphes 1 ^{er} et 2 ^{me} de l'article 14 de la loi du 31 mars 1919	VEUVES de bénéficiaires de l'article 10 n'ayant droit qu'à pension de réversion	VEUVES autres que les veuves de bénéficiaires de l'article 10 ne pouvant prétendre qu'à pension de réversion	VEUVES visées par l'article 4 de l'ordonnance du 25 octobre 1945
Général de division. — Vice-amiral :	francs	francs	francs	a) Le montant des taux fixés aux colonnes 1 et 2 doit être unifor- mément majoré de 5.200 F (20.800— 15.600).
2 ^{me} échelon	38.900	38.900	25.900	
1 ^{er} échelon	36.200	36.200	24.100	
Général de brigade. — Contre-amiral :				b) Le montant des taux fixés à la colonne 3 doit être uniformément ma- joré de 10.400 F (20.800 — 10.400).
2 ^{me} échelon	34.500	34.500	22.300	
1 ^{er} échelon	31.400	31.400	21.000	
Colonel. — Capitaine de vaisseau :				
2 ^{me} échelon	29.300	29.300	19.500	
1 ^{er} échelon	27.500	27.500	18.400	
Lieutenant-colonel. — Capitaine de fré- gate :				
2 ^{me} échelon	25.700	25.700	17.200	
1 ^{er} échelon	25.100	25.100	16.800	
Chef de bataillon. — Capitaine de cor- vette :				
2 ^{me} échelon	24.500	24.500	16.300	
1 ^{er} échelon	23.300	23.300	15.600	
Capitaine. — Lieutenant de vaisseau :				
4 ^{me} échelon	22.000	22.000	14.700	
3 ^{me} échelon	21.400	21.400	14.300	
2 ^{me} échelon	20.800	20.800	14.000	
1 ^{er} échelon	20.200	20.200	13.600	
Lieutenant. — Enseigne de vaisseau de 1 ^{re} classe :				
4 ^{me} échelon	19.800	19.800	13.200	
3 ^{me} échelon	19.300	19.300	12.900	
2 ^{me} échelon	19.000	19.000	12.700	
1 ^{er} échelon	18.500	18.500	12.400	
Sous-lieutenant. — Enseigne de vaisseau de 2 ^{me} classe :				
3 ^{me} échelon	18.420	18.420	12.300	
2 ^{me} échelon	18.340	18.340	12.220	
1 ^{er} échelon	17.200	17.200	11.400	

TABLEAU IV

PENSIONS DE VEUVES NON REMARIEES ET D'ORPHELINS

à l'exclusion des orphelins tenant leurs droits à pension du remariage de leur mère antérieur à la publication de la loi du 9 septembre 1941

Armées de terre, de mer et de l'air. — Sous-officiers

GRADES	PENSIONS DE VEUVES acquises au titre des paragraphes 1 ^{er} et 2 ^{me} de l'article 14 de la loi du 31 mars 1919	VEUVES de bénéficiaires de l'article 10 n'ayant droit qu'à pension de réversion	VEUVES autres que les veuves de bénéficiaires de l'article 10 ne pouvant prétendre qu'à pension de réversion	VEUVES visées par l'article 4 de l'ordonnance du 25 octobre 1945
	1	2	3	4
	francs	francs	francs	
Aspirant. — Aspirant	17.100	17.100	11.300	a) Le montant des taux fixés aux col. 1 et 2 doit être uniformément majoré de 5.200 F (20.800 — 15.000).
Adjudant-chef. — Maître principal	16.600	16.600	11.200	
Adjudant. — Premier maître	16.200	16.200	11.000	b) Le montant des taux fixés à la col. 3 doit être uniformément majoré de 10.400 F (20.800 — 10.400).
Sergent-major. — Maître	15.900	15.900	10.700	
Sergent-chef. — Second maître de 1 ^{re} cl.	15.840	15.840	10.560	
Sergent. — Second maître de 2 ^e classe	15.780	15.780	10.520	
Caporal-chef. — Quartier-maître de 1 ^{re} cl.	15.740	15.740	10.480	
Caporal. — Quartier-maître de 2 ^e classe	15.680	15.680	10.460	
Soldat. — Matelot	15.600	15.600	10.400	

TABLEAU V

MAJORATIONS POUR ENFANTS

dûes aux invalides à moins de 85 %, ne bénéficiant pas des allocations familiales.
— Pour les invalides à plus de 80 %, les majorations sont remplacées par les allocations du code de la famille, s'ils ne les perçoivent pas déjà à un autre titre.
— Les enfants bénéficiaires sont ceux visés à l'article 13 de la Loi du 31 mars 1919.

TAUX ANNUELS

10 % — 340	40 % — 1.360	70 % — 2.380
20 % — 680	50 % — 1.700	80 % — 2.720
30 % — 1.020	60 % — 2.040	

TABLEAU VI

PENSIONS D'ASCENDANTS

	Taux annuel
A. Vivant conjointement	
Père, mère (grand-père et grand-mère)	9.200 "
B. Vivant séparément	
Père, mère (grand-père et grand-mère)	4.600 "
Majoration	
Pour chaque enfant mort pour la France en sus du premier.	1.200 "

LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'Honneur :

COMMANDEUR

DANIS Robert.

OFFICIERS

RENDO Auguste.
JASPAR André, *Capitaine de Corvette.*
GUINAND Henri, *Capitaine au long cours, pilote de Suez (ex-commandant du Président-Doumer, de 1940 à 1942).*

BERNHEIM Emile.
MOENELLAËY P., *Consul général.*

CHEVALIERS

KAMINKER André.
BORIS Bertrand.
GIRARD Marie.
WALTERS Georges, *Lieutenant.*
CHANLIAU Pierre, *Lieutenant de Vaisseau.*
LE MIÈRE, *Lieutenant.*
BOUET V., *Lieutenant de Vaisseau.*
DUQUESNOY Léon, *Capitaine.*
FOLLIOU Jean, *Sous-Lieutenant.*
TRIPIER Paul, *Lieutenant (à titre posthume).*
MÉNIEZ Gabriel, *Second Maître électricien.*
FAYOLLE Emile, *Commandant (à titre posthume).*
MOIZAN Robert, *Capitaine (à titre posthume).*
LENOIR Guy alias LENTZ Georges, *Lieutenant (à titre posthume).*
THIRIEZ Daniel, *Lieutenant (à titre posthume).*
POUQUIN DE LA MAISONNEUVE Charles, *Lieutenant (à titre posthume).*
CASSIN Albert, *Capitaine.*
NEVILL Simone, *Lieutenant.*
DARGENT, *Sous-Lieutenant (à titre posthume).*
BUREAU F., *Lieutenant de Vaisseau.*
CASILE Joseph, *Sous-Lieutenant.*
GALLE Hans, *Lieutenant.*
HUOT André, *Adjudant-chef.*
LIBLIN Georges, *Sous-Lieutenant.*
MAZO Joseph, *Lieutenant.*
PERRIN Jean, *Lieutenant.*
PIGNEAUX DE LA ROCHE Jacques, *Lieutenant.*
TERVER Pierre, *Capitaine.*
TEISSERE Aimé, *Sous-Lieutenant.*
BAUDRY René, *Sous-Lieutenant.*
THULLIER Lucien, *Sous-Lieutenant.*
HAUT Robert, *Capitaine.*
PATRICOT Hubert, *Capitaine.*
TRICORE Georges, *Sous-Lieutenant.*
DUPIN Jacques, *Sous-Lieutenant.*
DESMAS Jean, *Officier radio.*
EGAL Jean-Baptiste, *Président de la section F.F.L. de Shanghai.*
MONTEIL Vincent, *Capitaine.*
BILLET Christian, *Sous-Lieutenant.*
DAVREUX Jean, *Lieutenant.*
ALAURENT André, *Capitaine.*

BATIMENT Paul, *Lieutenant (à titre posthume).*
PIERREPONT Guy, *Sous-Lieutenant (à titre posthume).*
LEITERER, *Président de la section F.F.L. de Gold-Coast.*
CAMPISTRON, *Administrateur des colonies en retraite.*
DANIOU Emmanuel, *Capitaine de la Marine marchande.*
FAURAN Alfred, *Capitaine au long cours.*
PAUMIER Charles, *Officier mécanicien.*

MÉDAILLE MILITAIRE

Sont décorés de la Médaille Militaire :

SCHEUREN Henry, *Adjudant-chef.*
GUENNEC Marcel, *2^{me} classe.*
ARMAND André, *Maréchal des logis-chef.*
PLANQUES Elie, *Sergent-chef (à titre posthume).*
BLANC Joseph, *2^{me} classe.*
JUDET Fernand, *Adjudant-chef.*
PUECH Louis, *Adjudant-chef.*
SQUIZZATO Pierre, *Adjudant.*
STORACE Roger, *Adjudant-chef.*
BACHUS Georges, *Sergent.*
CREAU Noël, *Sergent.*
FENERY Maurice, *Caporal-chef.*
LE BRIS Joseph, *Caporal.*
MARCONIS Pierre, *Sergent.*
PILTON Augustin, *Sergent-chef.*
PAMS Pierre, *Caporal.*
TOUATY Isaac, *2^{me} classe.*
ROSIER Jacques, *Sergent-chef.*
SERRA Jean, *1^{re} classe.*
THONNERIEUX Pierre, *1^{re} classe.*
VACHER Gabriel, *Sergent-chef.*
WACHTHAUSEN Jean, *Aspirant.*
CARTIER Alfred.
VIGOUROUX Jean, *Caporal-chef.*
BOSCOU Jean, *Aspirant (à titre posthume).*
COUTANCEAU Jacques, *Aspirant (à titre posthume).*
LANDAIS Paul, *Aspirant.*
MARX dit HEBERARD Jean, *Aspirant.*
WEYL dit BARRIERE François, *Aspirant.*
HAINAUT René, *Sergent.*
KELENYL Lavislas, *Sergent.*
BERSON Norbert, *Caporal-chef.*
DE CAMBOURG Patrick, *Brigadier.*
CALOMME Raymond, *Sergent-chef.*
LAUSSAC Raymond, *Brigadier.*
GRANGIER Jean, *Sergent.*
GUESNON Marcel, *Maître timonier.*
IUNG Pierre, *Matelot.*
VALLET Alfred.
CHENU Louis, *Caporal.*
LARBI BEN AISSA, *Maréchal des Logis-chef.*
MERINE Ahmed, *1^{re} classe.*
SZABO Emile, *Sergent-chef.*
CAUCHY Jean, *Adjudant-chef.*
LARBI BEN MOHAMED, *Maréchal des Logis-chef.*
NICOLAS Louis, *Sergent-chef.*
CHAMPANAY Daniel, *Sergent-chef.*
FOLIOT Jean, *Caporal-chef.*

GISCARD Roger, Adjudant.
BULTONI Bruno, 1^{re} classe.
GARCIA José, 1^{re} classe.
MOREAU Jean, Sergent.

CROIX DE GUERRE

Sont cités à l'ordre de l'Armée :

JEAN Louis, Sergent-chef.
MARTINEZ Fernand, Sergent-chef.
GALERON André, Adjudant.
MEVEL Jean, Sergent-chef.
HIET Marcel, Lieutenant (à titre posthume).
CLEMENT Gilbert, Adjudant.
ROBEDAT Pierre, Adjudant.
Le Cargo CAPO-OLMO.
Le Cargo CELTE.
Le Cargo EGEE.
Le Cargo FORT-BINGER.
Le Cargo INDOCHINOIS.
Le Pétrolier SAINTONGES.
Le Cargo S.N.A. 8.
Le Cargo S.N.A. 10.
Le Paquebot PASTEUR.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

Sont cités à l'ordre du corps d'Armée :

Le Cargo ANADYR.
Le Paquebot CUBA.
Le Cargo DJURDJURA.
Le Cargo FORT-LAMY.
Le Cargo FORT-DE-TROYON.
Le Cargo FORBIN.
Le Pétrolier FRANCHE-COMTE.
Le Cargo JEAN-L.D.
Le Chalutier JOSEPH-DUHAMEL.
Le Cargo P.L.M. 22.
Le Paquebot PRESIDENT-DOUMER.
Le Cargo SAINT-BERTRAND.
Le Cargo TOMBOUCTOU.
Le Cargo VILLE-DE-TAMATAVE.
Le Cargo VILLE-D'AMIENS.
TOUCHALEAUME, Capitaine de Corvette.
CHANLIAU Pierre, Lieutenant de Vaisseau.
PILLOUER Henri, Maître de manœuvre.
PETROPAVLOVSKY Vladimir, Second Maître canonier.
COULET Claude, Quartier-Maitre.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil.

Sont cités à l'ordre de la Division :

GUESNON Marcel, Maître timonier.
GOULET Michel, Maître radio.
DEWEULF Martial, Quartier-Maitre de manœuvre.
COLAS Louis, Quartier-Maitre électricien.
Le Cargo CHARLES-L.D.
Le Paquebot MYSON.
Le Cargo OSTREVENT.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent.

Sont cités à l'ordre du Régiment :

FOURNIER LEVEL, Lieutenant de Vaisseau.
MESSELIN Marcel, Premier Maître de manœuvre.
LE TALLEC Jean, Second Maître mécanicien.

LE BRIS François, Second Maître de manœuvre.
COSSON Louis, Second Maître électricien.
LE BELLEC Joseph, Second Maître fusilier.
RIOU Auguste, Quartier-Maitre canonier.
DUMANOIS Paul, Quartier-Maitre mécanicien.
BORDIER Jean, Quartier-Maitre mécanicien.
LATAPY Hubert, Quartier-Maitre mécanicien.
MAUJEAN Georges, Quartier-Maitre cordonnier.
RIO Raymond, Matelot cuisinier.
CHARPENTIER Jacques, Matelot.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE

La Médaille de la Résistance est décernée à :

LIVRY-LEVEL Philippe, Commandant (avec rosette).
GILBERT Pierre, Ministre de France (avec rosette).
EGAL Jean-Baptiste (avec rosette).
CHANCEL Ludovic (avec rosette).
YABRE Auguste (avec rosette).
MASSON Pierre, Colonel (avec rosette).
CABANIER G., Capitaine de Vaisseau (avec rosette).
ROUX A., Capitaine de Frégate (avec rosette).
SIMON Jean, Lieutenant-Colonel.
GRISELLI Xavier, Adjudant-chef.
SEVALLE Jean, Adjudant-chef.
SABOT Raymond, Adjudant.
CLOAREC Henry, Capitaine.
LAMBOLEY André, Capitaine.
CHARLOIS Emile, Lieutenant.
GUEDON Gilbert, Sous-Lieutenant.
MARSELLER Georges, Lieutenant.
CASTANDET Robert, Lieutenant.
MESSAGER Auguste, Lieutenant.
GILLET Robert, Médecin-commandant.
GENESLAY Roger, Matelot.
GILLY P., Capitaine de Vaisseau.
JACOLOT François, Officier des Equipages.
CALLIPE Marcel, Maître fusilier.
BALOCHE François, Premier Maître fusilier.
VAREILHAS Jean, Quartier-Maitre.
LAMARR Marcel, Quartier-Maitre.
KAHN Louis, Ingénieur général du Génie maritime.
LABBE André, Enseigne de Vaisseau.
BOURGAREL Robert, Enseigne de Vaisseau.
LAMAQUE Léon, Second-Maitre.
LE PAS René, Médecin de 1^{re} Classe.
RUGGIERY Raymond, Capitaine au long cours.
JOLY André, Capitaine au long cours.
CANOZ Diégo, Capitaine au long cours.
PERICHARD Maurice, Officier mécanicien.
KERDONCUFF François, Officier radiotélégraphiste.
LASSERRE Jean, Sous-Lieutenant.
HEERING dit HERING André, Lieutenant (à titre posthume).
GROSPERRIN René, Commandant.
HEIBLIG Jacques, Lieutenant.
DORNIC Corentin, Aspirant.
GODART Justin.
MOENECLAËY P., Consul général.
PUAUX Franck, Consul.
SAINT-HILLIER Bernard, Lieutenant-Colonel.
TORCQ Gilbert, Sergent-chef.
DE BOISSIEU Alain, Chef d'escadron.
DE GUYON DE PAMPÉLONNE Charles, Capitaine.
KLEIN Alois, Capitaine.
CREMIEUX-BRILHAC Jean, Lieutenant.
MILLET René, Lieutenant de Vaisseau.
LARGERIE Modeste.

RAINEVAL Louis, Colonel.
BAPST Pierre, Médecin-Lieutenant.
GRAVIER André, Lieutenant-Colonel.
DELHUVENNE Henry, Adjudant-chef.
CHRISTOL Franck, Aumônier militaire.
GAULARD Louis, Chef d'escadron.
DURIF Robert, Capitaine.
DE GOETLIGON Guy, Capitaine.
FLORENT Clovis, Aumônier militaire.
CHEVALLIER Riffard, Lieutenant.
BRANET Jacques, Chef d'escadron.
MICHELIER Robert, Lieutenant.
LE BIHAN Nicolas, Lieutenant.
SCHWARTZ Jacques, Général de Division.
LANUSSE Louis, Colonel.
BOLIFRAUD François, Colonel.
LAZAREFF Berthold, Capitaine.
DE WITASSE Jacques, Capitaine.
PAINAULT Lucien, Lieutenant.
THOUVENIN DE VILLARET Bernard, Maréchal des logis-chef.
SOUSMASTRE Jean.
LESIMPLE Armande.
LE GAC DE LANSALUT Pierre, Sous-Lieutenant (à titre posthume).
ANSERMET Maurice, Adjudant.
MARION Française.
BIAU Pierre.
JASPAR André.
ROLLIN Louis, Médecin-commandant.
PALEWKI Gaston, Colonel.
BENAMOU Edmond, Adjudant-chef.
TUMAHAI Raymond, Sergent-chef.
THOMAS Paul, Sergent-chef.
FREITAG Joseph, Sous-Lieutenant.
DALLEMER Aimé, Capitaine.
PALDACCI, Lieutenant.
CHANLIAU Pierre, Lieutenant de Vaisseau.
KIEFFER André.
CARLIER Julien.
PADOVANI Pierre.
CHARTIER Marcel, Maréchal des logis-chef.
PATUREAU Joseph, Capitaine.
IMBRECQ Anne, Lieutenant.
PAUMIER Jacques.
JEANNOT Xavier, Capitaine.
MAES Gaston, Intendant militaire.
ORSINI Marcel, Médecin-Colonel.
TABUTEAU Etienne, Lieutenant (à titre posthume).
PROST Henry, Lieutenant.
MARTIN Antoine.
BABONNEAU René, Lieutenant-Colonel.
MAUBERT Paul, Colonel.
CLOSTERMANN Jacques, Lieutenant.
ESPITALLIER Jacques (à titre posthume).
DANIS Vincent, Lieutenant (à titre posthume).
JIOBETTA Stéphane, Lieutenant (à titre posthume).
AMATA Tera, 1^{re} classe.
BERTIN Louis, Sergent-chef.
CALOMME Franck, Sergent-chef (à titre posthume).
CARRE Jacques, Sergent.
CHRISTOPHE Roger, Capitaine.
DEDEYN Jacques, Lieutenant.
FAEHAU Tetuareva, 1^{re} classe.
GOURLAN Gabriel, Lieutenant.
GUERPILLON Germain, Aspirant (à titre posthume).
LEBON Yves, Soldat (à titre posthume).
LEDUFF Jean, Soldat (à titre posthume).
LEGOIC Henri, Soldat (à titre posthume).
MARSELLER Georges, Lieutenant.
MAZURIE Henry.
MARIASSOUCÉ Michel, Caporal-chef.

MARUHI Tévera, Adjudant-chef.
MARTIN Yves, Sous-Lieutenant.
MERVIN Aréti, 1^{re} classe.
MONOLD Alfred.
MOREL Ernest, Second Maître (à titre posthume).
NICOLAS François, Sergent-chef (à titre posthume).
NICOLAS André, Brigadier (à titre posthume).
POIBEAU Paul, Adjudant.
SUHAS Noël, Caporal.
TEMAHANE Taimemoc, 1^{re} classe.
TEMANUPAIDURA Panurii, 1^{re} classe.
PILLIEN Jacques, Matelot (à titre posthume).
PEYRAT Paul, Matelot.
NEDELEC Jean, Capitaine de la Marine Marchande.
LE DEUT Jean, Capitaine de la Marine Marchande.
GOELO Louis, Capitaine de la Marine Marchande.
DANIOU Emmanuel, Capitaine de la Marine Marchande.
SABOURET Georges, Capitaine au long cours.
CADARS Louis, Capitaine de la Marine Marchande.
ROUSVAL Jean, Capitaine au long cours.
TALON André, Capitaine au long cours.
SIMON Henri, Capitaine au long cours.
SALZEDO Dominique, Capitaine au long cours.
SALAUN Yves, Capitaine au long cours.
PELLET Jules, Capitaine au long cours.
MONAMICQ Jean, Capitaine au long cours.
GUINAND Henri, Capitaine au long cours.
BOUETILLER Jean, Capitaine au long cours.
CHABOT-MORISSEAU René, Capitaine au long cours.
CARTIER Marcel, Capitaine au long cours.
BALARA Roger, Lieutenant au long cours.
PERLIS André, Médecin à bord.
SEHIER André, Officier mécanicien.
BEAUMONT Roger, Officier radiotélégraphiste.
DUBOSC François, Officier radiotélégraphiste.
DREVILLON François, Officier mécanicien.
PERVIER Emile, Officier mécanicien.
FASCO Pierre, Officier mécanicien.
MADEC Louis, Officier mécanicien.
LEVEY Ferdinand, Officier mécanicien.
CALISTI Ange, Officier mécanicien.
DESNOS Eugène, Chef mécanicien.
KALPON Albert.
LE MINIHI Félix.
MERY Lionel.
TERRE Hélène, Commandant A.F.A.T.
BRICOGNE Charles (à titre posthume).
MATHIEU Simone, Capitaine A.F.A.T. (avec rosette).
VABRE Germaine.
DE GAULLE Geneviève (avec rosette).
KLEIN André, Maréchal des logis.
FBOUE Charles, Aspirant.
WEIL André.
BLUM Maurice, Commandant.
DREYFUS Roger.
DE SAINT-PÉREUSE Pierre, Lieutenant-Colonel.
CHABERT Alexis, Commandant.
POUYADE Pierre, Colonel.
TER SARKISSOF Alexandre, Capitaine.
JANGLOIS Jacques, Lieutenant.
LOUSSOUARN Corentin, Sergent.
LE COGNAC DE LA LONGRAIS Pierre, Sergent.
FRAYSSE Pierre, Sous-Lieutenant.
BLUM Jacques, Lieutenant.
DE BOISSÉSON Gilbert, Sous-Lieutenant.
ALLEGRE Christian, Sergent.
GUEGUEN Pierre, Lieutenant.
VINCIGUERRA René, Aspirant.
STEFFEN Maxime, Sergent-chef.
HULOT Léopold, Lieutenant.
BERTHE Gaston.
PETAIN Raymond, Sous-Lieutenant (à titre posthume).
DEVIN Fernand, Sergent-chef (à titre posthume).

MÉDAILLE DES ÉVADÉS

La Médaille des Evadés est attribuée à :

DE LARMINAT Edgard, *Général de Corps d'Armée*.
ROSELL Louis.
WETTER Edouard, *Maréchal des logis-chef*.
PRUNET Foch, *Capitaine*.
RAUFAST, *Sous-Lieutenant*.
RITZNHÄLER alias LECOMTE Charles, *1^{re} classe*.
GODARD Théodore, *Sergent-chef*.
DUBOIS Robert, *Chef d'escadron*.
JACQUARD Eugène, *Sergent-chef*.
GROSSIR Roger, *Adjudant-chef*.
JONAS Paul, *Lieutenant-Colonel*.
HUMAN Gabriel, *Capitaine*.
LEFEBURE Fernand, *Adjudant*.
METZ Jules, *Colonel*.
VIVIEN Robert, *Sergent*.
LEIBOVICI dit LE BEAU Michel, *Brigadier*.

LOUSTEAU Jean, *2^{me} classe*.
VILLARD Robert, *Élève aspirant*.
MARX Jean, *Aspirant* (à titre posthume).
MARZIN Yves, *Sous-Lieutenant*.
DUBOIS DE LA PATELLIERE Charles, *Lieutenant*.
DUCAS Roland, *1^{re} classe*.
FORMANTO Adolphe, *Caporal*.
GIZARDIN Guy, *Caporal-chef*.
COQUEMOT Michel, *1^{re} classe*.
BOURGUES, *Sergent*.
DENIS Pierre, *Adjudant*.
QUILLET Jacques, *Sous-Lieutenant*.
BILLET Christian, *Sous-Lieutenant*.
COMBELLAS Paul, *Matelot*.
HUON Jacques, *Matelot*.
SERRE René, *Matelot canonnier*.
ROBERT A., *Vice-Amiral*.
DUMONT Pierre, *Second Maître*.
GUAFFI Marcel, *Maître fusilier*.
LE TEUR Yves, *Officier des Equipages*.
TETOURNEUR Henry, *Second Maître*.
DE LARMINAT Suzanne.
LECLERC Louis, *Sous-Lieutenant*.
CORUBLE Pierre, *2^{me} Classe*.

CARNET DE L'ASSOCIATION

FIANÇAILLÉS

M. Robert QUINTERS, ex-1/R.M.T., a le plaisir d'annoncer ses fiançailles avec Mlle Eliane GROSS, à Marseille, le 29 juin 1947.

Nous avons le plaisir d'apprendre les fiançailles de Mlle Micheline MONDAIN, fille du Médecin-Colonel MONDAIN, avec M. Serge CANY, Sous-Lieutenant de réserve des F.F.L., médaille militaire, croix de guerre.

MARIAGES

Le 22 juillet 1947 a été célébré en la cathédrale de Reims le mariage de M. Bernard MENNESSON-BRAUN avec Mlle Marie-Françoise MORANGE.

Nous apprenons que, le 22 mars 1947, notre camarade HAUTEFEUILLE Maurice a épousé Mlle Ginette GRASSIN, à Montreuil-sous-Bois.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. Aimé DESNOYERS avec Mlle Christiane DUPONT. La cérémonie a été célébrée en l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur de Charentonneau, le 12 juillet 1947.

Le Docteur Marcel MONNEROT-DUMAINE, ancien interne des hôpitaux de Paris, maître de conférences honoraire, chevalier de la Légion d'Honneur, nous fait part de son mariage avec Mme H. HERREN, née Irène MICHEL. La cérémonie a été célébrée le 26 juin 1947.

Notre camarade Jacques BERDOT, des F.A.F.L., a le plaisir de vous faire part de son mariage avec Mlle Gabrielle BIETTE.

ROLLAND Jean, brigadier-chef à la 3^e batterie du 1^{er} Régiment d'Artillerie coloniale, a l'honneur de faire part de son mariage, qui a eu lieu le 19 mars 1947 à l'église de Notre-Dame de Lorette à Paris, avec Mlle Ginette GIL.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de notre camarade René SCHÜLLER avec Mlle Marguerite PFAU, qui a été célébré le 1^{er} juillet 1947 au temple protestant de Sundhoffen (Haut-Rhin).

Nous avons la joie d'apprendre le mariage de notre camarade Gaston DAVID avec Mlle Jacqueline MEYER. La cérémonie a été célébrée le 30 juin dernier à la synagogue de Nancy.

M. LYONBOVIN Alexandre, ancien du BM2 de Bangui, de la 1^{re} D.F.L. en M.O., ex-agent sanitaire en A.-E.-F., a épousé, le 31 juillet 1947, Mme Jeanne BLOCH, veuve de l'ingénieur Adrien BLOCH, déporté et tué en Allemagne, « mort pour la France ».

M. Léopold DELEUZE, ex-caporal-chef de la 13^e D.B.L.E., nous fait part de son mariage avec Mlle Adrienne VAN NIEUWENHOVE, célébré à Bruxelles le 30 juillet 1947.

Le Lieutenant-Colonel André GRAVIER, officier de la Légion d'Honneur, compagnon de la Libération, ingénieur-conseil, et Mlle Claire COLE, nous font part de leur mariage célébré le 14 juin 1947, à Saint-Etienne les Remiremont.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. Christian GIRARD, chevalier de la Légion d'Honneur, compagnon de la Libération, avec Mlle Françoise BOISSONNAS, fille du ministre plénipotentiaire. La cérémonie a été célébrée le 3 juillet dernier en l'église de l'Annonciation.

Nous apprenons le mariage de M. Robert HAUET,

ingénieur A. et M., Capitaine à la 1^{re} D.F.L., croix de guerre 1940-45, médaille de la Résistance, avec Mlle Colette LEPINAY. La bénédiction nuptiale a été célébrée en la chapelle des Carmélites de l'Oasis, le mardi 4 mars dernier.

Nous apprenons le mariage de notre camarade, aspirant-parachutiste Louis ANDRIEU, avec Mlle Alice PELLOUX. La bénédiction leur a été donnée en l'église Notre-Dame de l'Observance, le 21 juin dernier, à Carpentras.

M. Jean SALLOU, enseigne de vaisseau, nous fait part de son mariage avec Mlle Roberte BRETON, qui a été célébré le 5 juillet dernier en l'église de Locquénolé.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. MIBELLY Claude avec Mlle BONY. La cérémonie a été célébrée à Sousse.

M. Richard HERITIER, Lieutenant parachutiste, croix de guerre, officier de la Résistance, déporté politique, a l'honneur de nous faire part de son mariage avec Mlle Jacqueline BOUISSON. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 3 juillet 1947 en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

Notre camarade AUSQUER Marcel, maître détecteur, croix de guerre, est heureux de vous faire part de son mariage avec Mlle Fernande CAITUCOLI, brevetée de 1^{re} classe S.F.F. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 10 juin 1947 à Châteauneuf-les-Martigues.

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de M. Noël MARTINENGO et de Mlle Paula MAY célébré à Roquebrune, Cap Martin, le 21 juin 1947.

Nous apprenons le mariage de notre camarade Jean VASSE avec Mlle Yvette CARO, le 26 juillet 1947, en l'église Saint-Luc à Nîmes.

Nous avons la joie d'apprendre le mariage de M. Bernard MENNESSON avec Mlle Marie-Françoise MORANGE, fille de M. Georges MORANGE, avocat au Barreau de Reims, ancien bâtonnier. La célébration du mariage a eu lieu le 22 juillet 1947 en la cathédrale de Reims.

Notre camarade Jean ROUDAUT, ex-F.N.F.L., embarqué sur le « Savorgnan-de-Brazza », fait part de son récent mariage avec Mlle Colette MONDAIN.

Notre camarade Gérard WLERICK, élève à l'Ecole Normale supérieure, médaille de la Résistance, croix de guerre, est heureux de nous faire part de son mariage avec Mlle Suzanne PERIER, fille de M. Etienne PERIER, directeur-adjoint à la préfecture de la Seine, célébré le 10 juillet 1947.

Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Aimé VALETTE avec Mlle Denise GUICHON le 2 août 1947.

Nous apprenons, de Mme Ernest MORVAN, le mariage de M. SUDRAT Paul-Marie, s-maitre fusilier de 1^{re} classe à la base aérienne de Saint-Raphaël, avec Mlle Jeanne LUCO, de la Ville-Sault-en-Plourhan (C.-du-N.).

Nous avons la joie d'apprendre le mariage de Mlle Georgette ALEXANDRIA, ancienne Lieutenant F.F.L., avec M. Terence THOMPSON, Lieutenant à l'armée britannique de l'Inde. La cérémonie a été célé-

brée le 30 juin dernier à Kolar-Gold-Fields (Inde du Sud).

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de notre camarade Raoul BORNEUF, adjudant aviateur, médaille coloniale (A.F. Libre, Fezzan, Tripolitaine), médaille de la Résistance, avec Mlle Odile RINCAZAUX, fille de M. Lucien RINCAZAUX, ingénieur des Arts et Manufactures, officier de la Légion d'Honneur, croix de guerre 1914-18 et 1939-45, médaille de la Résistance, Military Cross, à Pont-Aven, le 1^{er} septembre 1947.

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de l'ex-sergent de la 13^e demi-brigade N. TOWNLEY, connu sous le nom de « Pays », médaille militaire, croix de guerre avec palmes, avec Mlle Micheline TERRIER. La bénédiction nuptiale a été donnée à l'église St-Marcel, le 11-8-47.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de Mlle Marinette LE MABEC avec M. Marcel PINOT, le 30 août 1947, à Plumelec (Morbihan).

Nous apprenons avec joie le mariage de M. François LE MEUR avec Mlle Madeleine PRONOST, le 16 juillet 1947, à Lesneven.

M. VAN ROMPAEY Yan, ex-caporal de la 13^e D.B. L.E., nous fait part de son mariage avec Mme CLEVE Louisa, célébré à Contich (Belgique), le 30 août 1947.

NAISSANCES

Le Colonel et Mme BAVIERE ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fils Charles.

Mme et M. Albert CASSIN sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille Béatrice — Madrid, le 5 juin 1947.

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de Claire-Aline-Lydie ORTOLI, née le 5 février 1947 à Canberra (Australie).

Nous avons la joie d'apprendre la naissance de Christian SOUSTRES, le 11 avril 1947, à Sotteville.

Le Lieutenant-Colonel de SAIRIGNE et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Guillemette, à Saïgon, le 27 mai 1947.

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de Mlle Nicole-Lise RINA, à Loissail (Orne).

M. et Mme Pierre MOURES ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Christiane-Marie-Josette, née à Tours le 17 mai 1947.

M. Yves CANTIN, ex-S/Lt parachutiste du 3^e S.A.S. A.F.L., et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Patrice.

M. et Mme Paul MASSOUTY sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Daniel, à Saïgon le 11 juin 1947, en particulier à l'attention de leurs anciens camarades du groupe « Lorraine ».

Nous avons la joie d'apprendre la naissance de Gérard JACQUET, né le 6 juin 1947 à Hassloch (Palatinat), fils du maréchal des logis-chef JACQUET.

M. Roger BRODIEZ et Mme, née BORRETTE, ont la joie de nous apprendre la naissance de leur fille Marie-Christine-Chantal, née le 30-6-1947.

Notre camarade LETUSTEC et Mme ont le plaisir de nous apprendre la naissance de leur fils Hervé né le 27 juin 1947, dont le petit frère était né le 27 juin 1946.

M. KAWA nous apprend la naissance de son fils Daniel-René, à Lure (Haute-Saône).

Mme et M. MORIN Michel ont la joie de nous apprendre la naissance de leur fils Alain né le 30 juin 1947, à Châteaurenault (I.-et-L.).

L'Adjudant et Mme MARTINY sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Evelyne, à Waldkirch (Bade), le 17 juin 1947.

M. André BUTET, adjudant-chef d'Infanterie coloniale, et Mme ont la joie de vous faire part de la naissance de leur deuxième bébé, la petite Françoise-Annick, le 15 juin 1947.

L'Adjudant VINCENT Jean-Marie, des F.A.F.L., en Syrie, et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Henri, né le 10 juin 1947.

Mme et M. Lucien DUC, à Lurcy-Lévy (Allier) sont heureux de nous annoncer la naissance de leur fils.

M. et Mme Georges GUERIN ont la joie de nous faire part de la naissance de leur petite fille Annie, le 6 février dernier, à Ouistreham (Calvados).

M. MALINGRE Pierre-Honoré, ex-F.F.L., 5/22 B.N.A., évadé de France, et Mme, née Jeannine-Charlotte MEURGER, sont heureux de nous annoncer la naissance de leur fils Jean-Marie-Marcel, né le 1er juillet 1947.

Notre camarade ARNAULT de SOUCY, compagnon de la Libération, et Mme, née Jacqueline GASSER, ont la joie de nous apprendre la naissance de leur fille Marie-Evelyne, née le 19 mai 1947.

Le Docteur et Mme Jean ROLLIN sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Olivier-Jean, le 17 mai 1947 à Kontu (Indochine).

Le lieutenant KERHERVE, de la 2^e D.B., et Mme sont heureux de nous annoncer la naissance de leur fille Françoise-Marie, à Majunga, le 1er juillet 1947.

M. Alain SICHEL-DULONG et Mme, née Micheline ABOUT, ont le plaisir de nous annoncer la naissance de leur fils Frédéric, le 3 juillet 1947.

Nous avons appris avec plaisir la naissance d'une petite fille, Claude, au foyer de Maurice BARGAS, journaliste, le 10 mai 1946. Elle a la joie de nous faire part de la naissance d'une petite sœur, Martine, le 2 juillet 1947.

Le Lieutenant-Colonel de réserve BOURGOIN, des parachutistes de la France Combattante, a le plaisir de nous faire part de la naissance de sa fille Pierrette.

M. François CARRE, bijoutier-joaillier à Besançon, et Mme, née Micheline BOUGON, sont heureux de nous annoncer la naissance de leur petite fille Brigitte.

Le Lieutenant MAIRET, compagnon de la Libération, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de la Résistance, et Mme, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Paul-Alain.

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de Bernard LEVY, le 25 mai 1947 à Paris, fils de M. Charles LEVY.

M. Henri VERDIER, administrateur des Colonies, et Mme, née CATOIRE, ont la joie de nous faire part de la naissance de leur fils Christian.

Nous apprenons la naissance de Hervé-Jean-Luc, fils de notre camarade LE FUSTEC, le 27 juin 1947 à Casablanca.

Le commissaire de la Marine J. GUESDON et Mme, née Michelle RICHE, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Erik, le 10 juin 1947.

Le Lieutenant et Mme Gérard VINCENT ont le plaisir de nous apprendre la naissance d'une fille, la petite Annick-France.

M. et Mme RENOUX René sont heureux de faire savoir à leurs camarades la naissance de leur fille Marie-France, le 12 juillet 1947 à Lormont (Gironde).

M. Henri FREDERIC et Mme, sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille Colette, le 4 juillet 1947, à Clairly-Saulchoix par Amiens (Somme).

Nous apprenons la naissance de Renard-Albert-Marie PERNET, né le 18 juin 1947 à Limoges, fils de notre camarade Jacques PERNET, sous-préfet de St-Jean-de-Maurienne (Savoie).

Mme Simone et Mme Alexandre Oganessoff nous annoncent la naissance de Marie-Aline OGANE-SOFF, le 8 septembre 1946 à Cali, Colombie (Amér. du Sud).

Danièle, petite fille du Lieutenant JOUANNIC, du B.M.O.C., est née à Bangui le 9 mai 1947.

Le capitaine et Mme Henri LEGER sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Joëlle, à Tours, le 13 juillet dernier.

Le Commandant et Mme C.-V. FEUVRIER sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Chantal, le 20 juillet dernier, au château d'Aubilly, à Avord (Cher).

Mme et M. HERTAULT Georges ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Christian, à Amiens, le 20 juillet 1947.

Jocelyne et Jean-Claude JOUBERT sont heureux de faire part de la naissance de leur petit frère Guy-Henri, à Tananarive, le 14 juillet 1947.

Mme et M. LARGERIE sont très heureux de faire part de la naissance de leur fils Alain, le 19 juillet 1947.

Le Docteur et Mme Paul GUILLON sont heureux de nous apprendre la naissance de leur petite Françoise, le 21 juillet 1947.

Madeleine et Charles BOBLET nous annoncent l'heureuse naissance de leur petit frère Jacques, le 21 juillet 1947.

M. et Mme Joseph CAILLET ont le plaisir de nous faire part de la naissance de leur petit Gérard-Joseph.

Mme et M. SCHNEIDER Joseph, ancien de la 1^{re} D.F.L., ont la joie de nous annoncer la naissance d'un petit garçon, Alfred, le 19-juillet 1947, à Petite-Rosselle (Moselle).

M. A. BLUZET, sous-officier de l'infanterie coloniale en retraite, et Mme, sont heureux de faire part aux anciens de la 1^{re} D.F.L., B.M.4, de la naissance de leur fille Arlette-Michel, le 6 juillet 1947.

M. et Mme Henri LEDROIT sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille Françoise, à Chauny, le 8 août 1947.

Bernard et Daniel GAULARD sont heureux de nous apprendre la naissance de leur petite sœur, Chantal, fille de Louis GAULARD, chef d'escadron d'artillerie coloniale.

Le Sous-Lieutenant LARTIGUE et Mme ont la joie de nous faire part de la naissance de leur fille Muriel-Elisabeth, le 22 juillet 1947.

Le Sous-Lieutenant de réserve E. MOUGEY et Mme ont l'honneur de faire part de la naissance de leur fille Jeannine, le 7 août 1947.

Mme et M. DESCHAMPS, adjudant-chef à la C.O. S.M. 6 P.Penh au Cambodge, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Liliiane (adresse B.P.M. 136, S.P. 50.697 C.O.S.M. 6).

Le Lieutenant et Mme M. BARTHELEMY sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Martine, Les Valayans (Vaucluse), le 19 juillet 1947.

L'adjudant BONVALLOT, du groupe « Lorraine », et Mme sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Marc, à Flammeran (C.-d'Or), le 19 juillet 1947.

Mario, Betty et « Gouny » HENNEGUIER ont la joie de nous annoncer la naissance de leur petite sœur Isabelle (Paris, le 1er août 1947).

M. et Mme J. MERCIER sont heureux d'annoncer à leurs amis la naissance de leur fils Etienne, le 20 juillet 1947.

M. et Mme Pierre CHANLIAU sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Alain.

M. et Mme Gustave BOCQUET font part de la naissance de leur fille Nicole, le 8 juillet 1947.

Le sergent-chef CHATILLON Georges, de l'Ecole des troupes aéroportées à Idron (B.P.), et Mme, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Josette, le 28 juillet 1947.

Paul et Claude GRAND ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petite sœur Marie-Martine-Dominique, à Casablanca, le 5 août 1947.

Le Capitaine et Mme Pierre CRISTOFINI sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Jean-François, à Cannes, le 16 août 1947.

Nous avons la joie d'apprendre la naissance, à Johannesburg, le 4 août 1947, de Catherine-Elisabeth-Brigitte, fille de notre camarade René-Philippe MILLET, consul de France, et de Mme née Howel Evans.

Notre camarade le Colonel CAU, l'un des créateurs et des premiers chefs des corps francs d'Afrique au Maroc, nous annonce qu'il est grand-père par suite de la naissance de sa petite fille Juliette-Renée PORTELLI, Casablanca, le 2 août 1947.

Le Commandant Claude GUERIN, compagnon de la Libération, commandant le 8^e Tabor M'keila-Maroc, est heureux de faire part de la naissance de sa fille Françoise, à M'Keila, le 9 août 1947.

M. et Mme Jacques BLONDEAU ont le bonheur de nous annoncer la naissance de leur seconde fille, Sylvie, à Paris le 23 août 1947, 18, rue du Pré-aux-Clercs (7^e).

M. et Mme André MARCHAND sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Anne-Margaret, le 7 juillet 1947.

Nous avons la joie d'apprendre la naissance de Corinne, fille du Vice-Amiral, et Mme Philippe AU-BOYNEAU, à Toulon, le 22 août 1947.

L'Adjudant MARC et Mme, sont heureux de faire part, aux anciens du 3^e groupe du 1^{er} R.A.C., de la naissance de leur fils Michel, le 6 juin 1947, à l'hôpital de Tananarive.

M. Jacques BEAUGE a la joie de faire part de la naissance de son fils Bruno, à Brest, le 23 août 1947.

Notre camarade R. POINSOT, 48, rue de Berri, Paris-VIII^e, est heureux d'annoncer la naissance de son fils Cyril.

Notre camarade Edouard TELLIER, ancien F.F.L. de Brazzaville, représentant l'Association des Français Libres à Mananjary, a la joie d'annoncer la naissance de son deuxième fils, Christian, le 26 août 1947, à Mananjary (Madagascar).

DECES

MM. RICHARD Christian et RICHARD Guy, évadés de France, anciens du 1^{er} R.A. (1^{re} D.F.L.), ont la douleur de nous faire part de la mort de M. Maurice RICHARD, leur père, ingénieur civil de l'Aéronautique, le 20 juin 1947.

Notre camarade DUMAS-DELAGE fait part du décès de sa petite fille, Danielle-Geneviève, inhumée à Konakry le 27 avril 1947.

Nous apprenons la mort du Commandant LOISEAU, président de la section de la Moselle, décédé le 14 juin 1947, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Nous avons le regret d'annoncer à nos camarades le décès du sergent-chef GERMAIN Ferdinand, du B.M.O.C., le 10 juin dernier à Bangui.

Nous apprenons la mort de notre camarade le Lieutenant Jean PAYET, décédé à l'hôpital militaire de Meknès le 18 juillet dernier.

On nous fait part du décès de notre camarade TRENTSEAU Jean, du groupe Lorraine, décédé accidentellement le 24 juillet 1947.

Notre camarade Pierre PAMS, chef de mission dans le Haut Mékong, a le regret de nous annoncer le décès de son père M. Pierre-Xavier PAMS, survenu le 18 mai 1947.

Notre camarade BROGNIART, à Zommange (Moselle), nous apprend, à l'intention de ses chefs et de ses camarades du 1^{er} R.A., la mort accidentelle de sa fille, Blanche, survenue le 29 juillet 1947.

Le Colonel A. METZ, commandeur de la Légion d'Honneur, croix de guerre, et Mme, ont la douleur de nous faire part de la mort de leur fils, le Sous-Lieutenant de chasseurs parachutistes, médaille militaire, croix de guerre avec palmes et étoiles, médaille de la Résistance avec rosette, médaille des évadés, médaille des Forces Françaises Libres, médaille coloniale, médaille commémorative de la guerre 1939-45, Germany star Britannique, croix de bronze

néerlandaise, Paul-André METZ, tué à l'ennemi le 19 juin 1947, près de Canthi (Indochine), dans sa 24^e année.

La section d'Indochine nous informe du décès de notre camarade GARNIER Jean, officier mécanicien de la marine marchande.

Nous avons appris avec regret la mort de Roger M. GENESLAY, décoré de la croix de guerre 1939-45, titulaire de la médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre, médaille de la Résistance, président de la section des Français Libres d'Indre-et-Loire, secrétaire de la Fédération patronale d'Indre-et-Loire, survenue le 22 juillet 1947, à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), où il a été inhumé le 25 juillet.

Nous apprenons la mort de notre camarade, le chef de bataillon DURIFF Robert-Jean, croix de guerre et médaille de la Résistance, à Landihac, le 21 août 1947.

A toutes les familles douloureusement frappées, nous présentons nos sentiments d'affectueuses condoléances.

Nous apprenons en dernière heure le décès survenu à Paris, le 21 septembre, de M. Charles LUIZET, Gouverneur général de l'A.E.F., ancien Préfet de Police de Paris.

PÉCULE F.F.L.

Les militaires ex-F.F.L. ou leur famille dont les noms suivent sont priés de vouloir bien se mettre en relations avec le Service du Pécule des Forces Françaises Libres, 2, avenue de Saxe, Paris (7^e), pour liquidation de leur compte pécule d'allocations familiales.

Les grades indiqués sont ceux des intéressés à la date de constitution du pécule.

ARNAUD P., Général.
MAGNE L., Général.
DELAMAIRE, Lieutenant-Colonel.
LANO M., Lieutenant-Colonel.
BAILLIF A., Commandant.
PIOZIN F., Capitaine.
PERRIER L., Capitaine.
MASSE J., Capitaine.
DARIER Edgard, Médecin-Lieutenant.
LEBRETON E., Capitaine.
MOURIER Y., Capitaine.
RICHARD P., Capitaine.
MANON P., Sous-Lieutenant.
KERIEL B., Sous-Lieutenant.
GASPARINI J., Sous-Lieutenant pharmacien.
VAILLANT P., Aspirant.
ROUX J.-B., Adjudant-chef.
PIETRI D., Adjudant-chef.
BALDUCCHI S., Adjudant-chef.
BRUNEL M., Adjudant-chef.
CAMPOS M., Adjudant-chef.
GAROND J., Adjudant-chef.
LECHEL F., Adjudant-chef.
CLEYRAT A., Adjudant.
BARTHELEMY M., Adjudant.
DE SAINTI St, Adjudant.
DEMARET J., Sous-Lieutenant.
ILIOU J., Adjudant.
LAPEYRIE R., Adjudant.
LEDUC H., Adjudant.
LONARU J., Adjudant-chef.
VILLA A., Adjudant.
TRICOT R., Adjudant-chef.
SCHOUKROUN A., Adjudant.
MORILLAS M., Sergent-chef.
PASQUALINI A., Sergent-chef.

PAYET H., Sergent-chef.
REYES L., Sergent-chef.
VIAL E., Sergent-chef.
MASCRE P., Sergent-chef.
GERDIN M., Sergent-chef.
CHEVALIER A., Sergent-chef.
DUCHEMIN H., Sergent-chef.
COURTE A., Sergent-chef.
GEORGES M., Brigadier-chef.
LAMBARD M., Maréchal des Logis.
MOREAU P., Maréchal des logis.
PASQUIER R., Sergent.
BARBARIN R., Sergent.
BOUVIER A., Sergent.
CHASSE M., Sergent.
ROUGE C., Caporal-chef.
ROLLAND C., Caporal-chef.
IZACCARD J., Caporal-chef.
HABERKORN P., Caporal-chef.
GODRANT J., Caporal-chef.
BARDON A., Caporal.
EISENWINER M., Caporal.
WAGNER M., Caporal.
THYS J., Caporal.
CILIA M., 1^{re} classe.
FLECHE M., 1^{re} classe.
ILEO E., 1^{re} classe.
BOUDINOT A., 2^{me} classe.
CRISTINI F., 2^{me} classe.
DEMAZEMANE C., 2^{me} classe.
DUCHARN W., 2^{me} classe.
DUZYK Y., 2^{me} classe.
GUEIMAN C., 2^{me} classe.
HORSEIJAN K., 2^{me} classe.
HUTTER T., 2^{me} classe.
LAGARDE E., 2^{me} classe.
MARTINEZ A., 2^{me} classe.
MARTINEZ J., 2^{me} classe.
MICHELIN L., 2^{me} classe.
PAVIE E., 2^{me} classe.
SENECAL A., 2^{me} classe.
SUHR R., 2^{me} classe.
VERNET M., 2^{me} classe.
WIESEN M., 2^{me} classe.

PETITES ANNONCES

TARIF

Demandes d'emploi 40 fr. la ligne
Autres rubriques 100 fr. la ligne

Les petites annonces sont reçues directement à nos bureaux ; elles peuvent également nous être adressées par correspondance accompagnées du montant de leur insertion.

DEMANDES D'EMPLOI :

- Notre service de reclassement a actuellement en instance de nombreuses candidatures pour les emplois suivants :
Employés aux écritures, Comptables, Traducteurs, Interprètes, Mécaniciens voitures, Chauffeurs tous permis.
- Ex-lieutenant F.F.L. (génie), brevet supérieur, deux années préparatoires Arts et Métiers, cherche situation ayant rapport aux Travaux Publics.
- Ex-enseigne de vaisseau F.N.F.L., baccalauréat, licence anglaise d'économie politique, parlant et écrivant couramment anglais, allemand, hollandais, norvégien, cherche situation : dépouillement de revue, travail de documentation ou administration dans maison d'édition, organismes scientifiques.
- Ancien élève des Beaux-Arts, parlant anglais, cherche situation dessinateur, journaliste.
- Ingénieur agricole E.C.A.T. cherche situation en rapport avec diplôme obtenu.
- Médecin-chirurgien recherche poste hôpital ou clinique dans n'importe quelle colonie (radiographie et obstétrique). S'adresser à l'Association, qui transmettra.
- F.F.L., ancien acheteur articles de Paris grands-magasins, puis directeur maison importation-exportation, connaissant anglais et portugais (longs séjours Maroc, Brésil, Indochine et Chine), cherche situation France, colonies ou étranger. — Faire offre à l'Association des F.F.L., qui transmettra.
- Dame très active, musicienne, parlant et écrivant très couramment la langue anglaise, cherche emploi dame de compagnie ou gérance. — S'adresser à l'A.F.L., qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOI :

- Les établissements MICHELIN recherchent pour leurs plantations d'Extrême-Orient des ingénieurs agronomes, agricoles ou forestiers, âgés de 25 à 28 ans, de préférences célibataires et de santé très robuste. S'adresser à notre service de reclassement.
- Le service de la Statistique générale de l'Indochine recherche jeune homme possédant une culture du niveau « licence en droit » ou des Hautes Etudes commerciales. — Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à notre service de reclassement.

- Société ALSTHOM (usine de Belfort) recherche actuellement des spécialistes dans les professions suivantes :
Ajusteurs, Menuisiers, Alésieurs, Mouleurs à main, Charpentiers en bois, Tôliers, Chaudronniers en fer, Tuyauteurs, Electriciens, Traceurs, Ferblantiers, Vérificateurs.
(Hébergement assuré pour les célibataires).
S'adresser à notre service de reclassement.

- Société PEUGEOT (usines de Sochaux) recherche ouvriers susceptibles de travailler dans des ateliers d'outillage aux chaînes de montage en mécanique ou en carrosserie, sur des machines à emboutir ou dans des ateliers de fonderie.
(Logement assuré pour les célibataires).
S'adresser à notre service de reclassement.

REPRESENTATION :

- Colonial d'A.F.N. (huit ans de séjour) organisant début 1948 un voyage de représentation commerciale en A.O.F. recherche petit groupe de firmes françaises désireuses d'y travailler. Entreprendrait travail de documentation, prospection et vente. S'adresser à l'A.F.L., qui transmettra, ou directement à M. Jean BOUDET, 233 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e.
- Ex-F.A.F.L., représentant pour le Nord, Pas-de-Calais, Somme, des Ets « La Cellophane », « Spontex », « Val d'Or » (outillage automobile), recherche une ou deux autres cartes, de premier ordre, soit dans métallurgie, outillage ou peinture. M. NOLEN Pierre, 23, rue Pierre-Demours (17^e) — lui écrire directement.
- Cherche démarcheurs bien introduits Paris et province pour placer cartes postales, art. papeterie. Conditions avantageuses. Ecrire POLFRANBUT, 25, rue Taitbout, PARIS (9^e).

LOGEMENT :

- Capitaine ex-F.F.L. cherche logement deux, trois pièces meublé ou non dans Paris. S'adresser à l'A.F.L., qui transmettra.

Monsieur Laumonier

Ancien du 1^{er} R. M. T.

Fait savoir à ses camarades qu'il représente la

STE ELDOR

5, rue de Tilsitt - PARIS (8^e)

WAGram : 89-83

Tous les appareils électro-ménagers
le confort du foyer

Cuisinières électriques

(livraison immédiate)

Chauffe-eau - Réchauds

Fers - Bouilloires

Grille-pain - Chauffage

etc...

Toutes les grandes marques :

CALOR - THERMOR - COBRA

NEC-NOIROT - TOILECTRO

etc...

La Diffusion Moderne

10, rue Pergolèse, 10

PARIS XVI^e

KLÉ. 90-18

R. C. Seine 244 306 B

PRO. : 18.628 Seine C.A.O

SPÉCIALITÉS

AUTOMOBILES

Directeur-Gérant

Jean POIRRIER

F. F. L. B. M. 4

Etablissements ALBERT GIOUX, Ingénieur

Ex-Capitaine au Génie de la 1^{re} D. F. L.

1, Place de l'Estrapade, PARIS-5^e - ODEON 57-68

Isolants Electrotechniques, utilisés en
constructions électrique & radioélectrique

ROBERT MOLEUR

(Ancien du Groupe Lorraine)

328, Avenue Laurent-Cely, GENNEVILLIERS - Téléphone : GREillons 18-92

est à la disposition de ses Camarades

pour

TOUS LEURS PETITS TRANSPORTS ou DÉMÉNAGEMENTS

M. ROLLAND - Ex-Enseigne de Vaisseau F.N.F.L.

SACS - TOILE - BACHES - FICELLE
- DÉTAIL ET DEMI-GROS -

Sacherie de l'Elorn, LANDERNEAU (Finistère)

PIERRE FREMOND, Ancien L^e de la 1^{re} D. F. L.

Licencié en Droit - Diplômé d'Etudes Supérieures

de Droit public et de Droit privé

10, Avenue Rachel, PARIS (XVIII^e) - Tél. : MAR. 55-94

CONSEIL JURIDIQUE - CONSTITUTIONS de SOCIÉTÉS
LOYERS - FONDS DE COMMERCE, etc...

Importation & Exportation

O.A.C. - OFFICE d'ACHAT et de COMMISSION

33, Champs-Élysées - PARIS - 8^e

Alfred DREYFUS

F. A. F. L.

Emile KAHN

F. F. L.

SOCIÉTÉ PROCHE ET EXTRÊME-ORIENT

S. A. R. L. au capital de 200.000 francs - R. C. 312.173 B

S. P. E. O.

Agent Général : THE NEAR AND FAR EAST CNY LTD BASRAH - IRAK

Exportateurs - Importateurs

Agents Commissionnaires

Représentants de Manufactures

Agences et Correspondants

BELGIQUE - Ceylan

EGYPTE - INDES BRITANNIQUES

IRAK - SUISSE

27, rue la Boétie

PARIS (VIII^e)

Télégr. : SPEXORIEN

Tél. : ANJou 15-61

Code : Bentley's Complète phrase

Directeur : Philip ABDULAHAD-VILLEDIEU

des Forces Françaises Libres

*Le meilleur endroit
pour donner rendez-vous à un camarade
est le*

FREE FRENCH CLUB

12, Rond-Point des Champs-Élysées, 12
PARIS

Réservé aux membres de l'Association
et
aux Amis de la France Libre

Vous y trouverez



SALLES DE RÉUNIONS
POUR AMICALES
SALLES DE LECTURE
BAR - RESTAURANT